

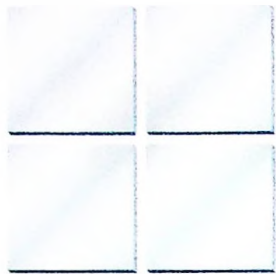
# OTTIGNIES LOUVAIN-LA-NEUVE

Bulletin communal bimestriel n°135 du 17 juin 2005



Bureaux de dépôt: 1340 Ottignies 1 & 1300 Wavre 1  
N° d'agrégation : P 302163  
Editeur responsable: Jeanne-Marie Oleffe  
Avenue des Combattants, 35 - 1340 Ottignies  
Prochain bulletin: 26 août 2005

|                  |   |     |
|------------------|---|-----|
| BELGIQUE-BELGIE  |   |     |
| 1340 OTTIGNIES 1 |   |     |
| 1300 WAVRE 1     |   |     |
| P.P.             | 7 | 795 |



VITRERIE

**VGR**

Tél.  
010 61 58 57

Fax  
010 61 24 97

Rue de  
Mérivaux 1 a

1490 Court-  
St-Etienne

## Vitrierie

Glaverbel - St Roch - St Gobain  
Réparations - remplacements

Verres clairs et imprimés  
Vitrages isolants, thermiques et acoustiques - miroirs  
Vitrages anti-effractions  
Adaptation de doubles vitrages dans châssis existants

## TOUT POUR VOTRE CLÔTURE

**BEKAERT ARBED**

- Portails automatiques
- Jeux de jardin en bois
- Outillage de jardin Pollet
- Remorques pour voitures
- Clôtures électriques
- Vente & réparation

**NOUVEAU :  
ÉCHELLES**

Distributeur  
go-karts



**Ets BERGER  
RUELLE DRAYE**

Rue aux Fleurs, 9 - 1341 Céroux-Mousty  
Tél.: 010.61.81.61 - Fax : 010.61.10.33



**60%  
DÉJÀ VENDUS**

*Au cœur  
de Louvain-la-Neuve,  
des studios et  
appartements de 1, 2 et  
3 chambres de haute  
qualité au centre de la  
vie commerciale et  
culturelle d'une cité en  
plein essor.*



Une  
exclusivité

**PROMÍMO**  
IMMOBILIERE

010/24.10.21

# BULLETIN COMMUNAL BIMESTRIEL D'OTTIGNIES- LOUVAIN-LA-NEUVE

## Sommaire du n° 135 du 17 juin 2005

|                               |    |
|-------------------------------|----|
| Editorial .....               | 3  |
| Dossier: mobilité .....       | 4  |
| Nouvelles de la Ville .....   | 14 |
| Enseignement .....            | 19 |
| Associations patriotiques ... | 25 |
| Social .....                  | 28 |
| Culture .....                 | 31 |
| Loisirs .....                 | 35 |
| Tribune libre .....           | 37 |

**Editeur responsable:**  
Jeanne-Marie Oleffe

**Rédaction et crédit photographique:**  
Marie-Claire Dufrêne

**Service Citoyenneté/Information:**  
Avenue des Combattants, 35  
1340 Ottignies  
Tél.: 010 42 05 80  
Fax: 010 43 78 03

**Publicité et réalisation:**  
Editions Edific : 02 633 33 33

*Les personnes non domiciliées dans  
l'entité et désireuses de recevoir  
régulièrement le bulletin communal  
peuvent en faire la demande au service  
Citoyenneté/Information.*

*Le bulletin communal est imprimé sur  
papier recyclé. Nous entendons ainsi  
oeuvrer à la protection de  
l'environnement.*

*Pour le bulletin du 26 août 2005,  
dépôt des articles et des insertions  
publicitaires avant le 25 juillet 2005.*

*Ville universitaire jumelée avec  
Jassans-Riottier (France), Veszprem  
(Hongrie) et Tiassalé (Côte d'Ivoire).  
Pacte d'amitié avec Masaya  
(Nicaragua) et Draganesti (Roumanie).*

**La Ville sur internet :**  
[www.olln.be](http://www.olln.be)

Chère Madame, Cher Monsieur,

Que ce soit pour nos loisirs, pour nous rendre au travail ou sur le chemin de l'école, la mobilité - sujet de notre dossier - fait partie de notre quotidien et de notre cadre de vie. Mais nous ne le savons que trop : notre liberté de déplacement se heurte de plus en plus à l'encombrement de nos routes. Avec les problèmes d'insécurité et de nuisances que cela pose.

En 2003, nous avons élaboré et adopté un Plan communal de mobilité. Avec toutes les administrations concernées. Et avec votre participation. Cela nous a permis de préparer l'avenir. Et de mieux concevoir de grands projets d'aménagements. C'est ainsi que la Ville s'est vue accordée récemment les subsides de la Région pour la rénovation de l'hyper-centre d'Ottignies (avenue Reine Astrid, boulevard Martin, rue du Moulin) en vue de le rendre plus agréable et plus sûr. C'est aussi à la suite de notre Plan de mobilité que nous préparons - avec le MET et la SRWT - la rénovation de l'avenue des Combattants, qui en a le plus grand besoin.

Sur Louvain-la-Neuve, les grands projets de logements et de commerces en construction mobilisent les services de la Ville depuis des années. Ils représentent une étape historique dans le développement de la cité universitaire. En termes de mobilité, de nombreux problèmes ont dû être anticipés et résolus, comme la gestion de la circulation pendant toute la durée de ces travaux gigantesques. L'offre de bus s'est renforcée: 2 lignes en 2001, 6 aujourd'hui, 8 à 10 demain, et création d'une gare de bus en 2006. Dès septembre prochain, l'ensemble des parkings souterrains (privés) seront rénovés et sécurisés ; ils deviendront également payants. Afin d'éviter un report de stationnement dans les quartiers résidentiels, tout le site de Louvain-la-Neuve sera placé en zone bleue et des cartes riverains seront délivrées. Dans les mois qui suivront, un système analogue sera mis en vigueur au centre d'Ottignies (de Mousty jusqu'à Limelette).

Concernant le train, nous sommes, là aussi, à la veille de changements considérables avec la réalisation du RER dont la gare d'Ottignies sera le coeur : une fantastique opportunité pour les navetteurs. Durant toutes les négociations avec la SNCB, nous avons eu le souci constant des riverains. Et nous avons été entendus. Mais à côté de ces dossiers qui marqueront l'histoire de notre Ville, nous avons mis toute notre énergie pour améliorer - dans tous les quartiers - la sécurité des enfants et des adultes, l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, la mobilité douce. Je pense aux itinéraires piétonniers, aux passages sécurisés, aux range-vélos. Un exemple parmi d'autres : entre 2001 et 2005, nous serons passés de quatre « zones 30 » à une vingtaine. Un travail discret mais opiniâtre. Comme une révolution tranquille. Pour votre sécurité et votre qualité de vie.



Jean-Luc Roland  
Votre Bourgmestre

# Zones bleues et cartes riverains

**P**our préserver le parking gratuit à Ottignies-Louvain-la-Neuve, il va falloir l'organiser... et le limiter.

Le Plan Communal de Mobilité (PCM) a diagnostiqué que le « stationnement ventouse » allait croissant - dû à la présence des gares et, à Louvain-la-Neuve, des étudiants - et que le phénomène allait devenir insupportable si des dispositions n'étaient pas prises rapidement.

Les autorités communales ont souhaité régler d'abord le problème de Louvain-la-Neuve, où l'urgence est réelle. Dès le mois de septembre, les parkings souterrains seront rénovés, sécurisés et gérés par la s.a. Gespark (une émanation des groupes Parking Cathédrale et Wilhelm & Co)... donc payants (lire le BCO n°133 de février 2005). Le risque est grand de voir de nombreux automobilistes tenter d'éviter le paiement en se garant dans les zones

résidentielles... au détriment des riverains, qui ne pourraient plus se garer devant chez eux.

La Ville a opté pour la mise en zone bleue de ses parkings publics (1300 places à l'intérieur de la rocade, à savoir le périmètre compris entre le bd de Lauzelle, la N4, la N238 et le bd Baudouin 1<sup>er</sup>). Du lundi au vendredi, entre 8 et 19h, le stationnement y sera gratuit pour une durée limitée à deux heures. Sur demande, les habitants de la cité universitaire et ceux qui y travaillent pourront obtenir une « carte riverain », voire deux ou trois cartes, à des conditions encore à déterminer à l'heure où nous bouclons cette édition.

*« Notre volonté est de limiter la gratuité dans le temps, sauf pour les personnes domiciliées ou qui travaillent à Louvain-la-Neuve »,* précise le bourgmestre Jean-Luc Roland.

Les personnes à mobilité réduite bénéficieront, elles, de la gratuité du stationnement.

Dans les prochains mois, un système analogue (zones bleues et cartes riverains) sera mis en œuvre pour le centre d'Ottignies.

Les automobilistes qui dépasseront les deux heures de gratuité autorisées devront acquitter une redevance dont le montant sera bientôt fixé. La Ville engagera des agents « constateurs » pour relever les plaques des véhicules en infraction. En effet, depuis le 1<sup>er</sup> avril 2004, les stationnements à durée limitée ne sont plus du ressort de la police.

Le règlement communal organisant la gratuité par l'instauration de zones bleues et la délivrance de cartes de stationnement riverains, étudiants, travailleurs ou autres devrait être adopté lors du conseil communal de juin.

## L'avenue des Combattants à l'étude

Le bureau Transitec, auteur du Plan Communal de Mobilité (PCM), étudie le réaménagement de l'avenue des Combattants, en collaboration avec la Société Régionale Wallonne du Transport (SRWT), le Ministère de l'Équipement et du Transport (MET) et la Ville.

L'idée est d'intégrer au mieux les différents modes de déplacement, ce que prévoit le PCM... « alors que les bus et les vélos ne sont absolument pas pris en compte aujourd'hui », déplore Pierre Tacheron, du bureau Transitec.

Les objectifs : fluidifier - autant que faire se peut - le trafic, en optimisant les feux et en élargissant le rond-point de la gare pour y éclater les

flux... et réduire les temps d'attente des transports en commun (vers et depuis la gare) pour les rendre plus attractifs.

*« A certains endroits, on pourrait aménager des « bandes bus » qui permettraient à ces derniers de*

*dépasser les voitures en cas de file. »*

Les piétons ne seront pas oubliés : les trottoirs doivent être élargis (actuellement, certains passages sont très étroits). A hauteur du giratoire de la gare, des feux pourraient canaliser les traversées des élèves qui se rendent au Christ-Roi.

*« Il nous faut aussi intégrer les vélos sur cet itinéraire, ce qui n'est pas simple. La voirie n'est pas extensible... »*

Une réunion à ce propos, réunissant les différents partenaires, devait avoir lieu le 6 juin. Les riverains seront consultés dès que les propositions seront plus affinées... probablement cet automne.



L'avenue des Combattants, à Ottignies.

# Pour protéger les écoliers

Un arrêté royal du 26 avril 2004 impose l'instauration de zones 30 (zones dans lesquelles la vitesse des automobilistes est limitée à 30km/h) aux abords des écoles. Pour la rentrée scolaire 2005, les gestionnaires de voirie, partout en Belgique, devront avoir mis en place des zones 30 aux abords de chaque école.

Nous avons recensé 19 « abords écoles » sur le territoire communal : 13 sont déjà situés en zone 30 (7 depuis 2003, 1 depuis 2004, 2 depuis cette année), un 14<sup>e</sup> devrait l'être prochainement (l'avenue du Ciseau, aux abords du lycée Martin V, section Bruyères, et de l'EPHEC). Les cinq derniers le seront dès que possible...



**Levez le pied à proximité de l'école (ici, à Céroux).**

mais vraisemblablement pas d'ici la rentrée de septembre.

« Les études se finalisent pour les environs de l'athénée Paul Delvaux, l'école de Lauzelle, l'école Saint Pie X, l'école de Limauges et l'école du Centre », précise l'inspecteur principal de police Jacques Vanderveken. « Cette dernière est située le long d'une voirie régionale... la demande a donc été introduite au Ministère de l'Équipement et des Transports (MET). »

L'inspecteur précise que les « zones 30 abords écoles » diffèrent des zones 30 habituelles en cela qu'elles concernent des portions de voirie très limitées : 100-150m autour de l'école. Les zones 30 classiques concernent de plus longues distances. Trois écoles sont situées au sein de zones 30 classiques - l'école des Bruyères, le collège du Christ-Roi et l'école Notre-Dame - où la limitation de vitesse à 30km/h est plus ancienne.

Même si toutes les zones 30 abords écoles ne seront pas effectives pour la rentrée de septembre, la Région wallonne nous a fait savoir qu'Ottignies-Louvain-la-Neuve est très en avance en cette matière.

## 20 km/h maximum

Notre ville compte une trentaine de zones résidentielles... un nombre qui va s'accroître avec, notamment, le développement des nouveaux quartiers des Bruyères, à Louvain-la-Neuve.



« Les piétons peuvent y utiliser toute la largeur de la voie publique, qui ne comporte donc ni trottoirs, ni passages pour piétons », explique l'inspecteur principal de police Jacques Vanderveken. « Les automobilistes ne peuvent pas mettre les piétons en danger, ni même les gêner. Leur vitesse est limitée à 20 km/h. Ils doivent, au besoin, s'arrêter... et redoubler de prudence en présence d'enfants. »

Dans ces zones, le stationnement n'est autorisé qu'aux emplacements délimités.

Merci de bien vouloir respecter ces consignes, pour le maintien de la bonne humeur dans les quartiers.

## La police informe les jeunes

Plusieurs fois par an, les policiers participent à des actions pour informer les jeunes cyclistes et conducteurs de cyclomoteurs de leurs droits et obligations : journée vélo de l'ASBL « Les Débrouillards » au mois de juin, contrôle des feux dans les écoles à l'approche de l'hiver (notamment à l'athénée Paul Delvaux et au Collège du Christ-Roi, où beaucoup d'élèves se rendent « à deux roues »), contrôle de la conformité des mobylettes (et courrier aux parents si les engins ont

été trafiqués !), encadrement de divers circuits de promenade, gravure des vélos...

« Tout cela, à la demande », précise Yves Lagrange, commissaire de police responsable du département « Proximité ». « Nous accompagnons parfois des classes à la piste de circulation vélo de Nivelles... les scouts aussi sont amateurs de ce genre d'animations. Prochainement, nous devons rencontrer les handicapés du CETH de Louvain-la-

Neuve pour voir avec eux, et leurs animateurs, si les chemins qu'ils empruntent pour rejoindre leurs différentes implantations sont sécurisés. »

Les policiers effectuent aussi les rentrées des classes (et parfois les sorties), ce qui représente quelque 1300 heures de prestation chaque année.

Renseignements : 010/42 08 60.

# Nouvelle gare des bus dans un an

**A**vec seulement trois arrêts dans le centre de Louvain-la-Neuve - deux le long de l'anneau central, à côté de l'autostoppeur Augustin de la sculptrice Gigi Warny, et un dans le bas du boulevard du Sud - le TEC a des raisons de faire la moue.

« En période scolaire et pour un jour ouvrable, nous totalisons 245 bus qui déposent ou embarquent des passagers à Louvain-la-Neuve », déclare Philippe Barras, directeur du TEC Brabant wallon. « Nous ne pouvons malheureusement pas développer notre offre, à cause du manque d'arrêts. De plus, les conditions d'attente ne sont pas agréables : un seul abri... et même pas de trottoir au boulevard du Sud. »

La situation devrait s'améliorer dès cet automne, avec l'aménagement de deux arrêts supplémentaires de part et d'autre du nouveau centre commercial, en sous-sol. Mais c'est la nouvelle gare des bus que tout le monde attend. Le ministre wallon des Transports André Antoine l'inaugurera en septembre 2006.

« Le marché devrait être attribué pour le mois de juin... les travaux de nivellement - le terrain est fort pentu -



Le TEC dispose de trois arrêts de bus dans le centre de Louvain-la-Neuve.

pourraient commencer à la fin de cet été. Les véritables aménagements de la gare commenceront après l'hiver », annonce Philippe Barras. « La fin du chantier est prévue pour juillet 2006. »

## Pour 11 bus

Située à l'entrée du parking Leclercq (l'UCL a offert la concession du terrain), la gare des bus comportera deux entrées et sorties : une du côté de l'anneau central, l'autre du côté du boulevard du Sud. Neuf nouveaux emplacements de bus y seront aménagés... le TEC conservant ses deux arrêts de l'anneau central (mais pas celui du boulevard du Sud). Quatre abribus - les modèles standards de la Région wallonne, gris et jaune, avec un banc permettant à

trois personnes de s'asseoir - trouveront place dans la nouvelle partie... de même que plusieurs range-vélos couverts (pas de box, cependant). L'éclairage sera similaire à celui de la ville.

Les entrées de la gare seront signalées par de grands damiers blancs et noirs au sol ainsi que des panneaux, pour attirer l'attention des automobilistes, non autorisés à y pénétrer.

« L'usage de bornes, comme aux entrées et sorties de la gare des bus d'Ottignies, eut été dangereux... la visibilité n'étant pas suffisante sur l'anneau central. Nos contrôleurs et la police devront être très présents au départ, pour dissuader les automobilistes de s'arrêter sur l'ère réservée aux bus. »

## Six lignes de bus

Le nombre de lignes de bus qui desservent Louvain-la-Neuve est passé de trois (il y a trois ans) à six aujourd'hui :

- le Rapido 1 : Jodoigne-Louvain-la-Neuve-Ottignies
- le Rapido 3 : Waterloo-Braine-l'Alleud-Ottignies-Louvain-la-Neuve
- le Rapido 4 : Nivelles-Louvain-la-Neuve
- le Conforto Bruxelles-Wavre-Louvain-la-Neuve
- la ligne locale 20 : Wavre-Louvain-la-Neuve-Ottignies
- la ligne locale 21 : Dion-le-Mont-Louvain-la-Neuve

## Le bus vide en fin de soirée

En septembre 2003, à la demande de sa clientèle (et notamment du groupe local « Tous en bus »), le TEC augmentait son offre pour desservir Louvain-la-Neuve (ligne 20) les vendredis et samedis soirs.

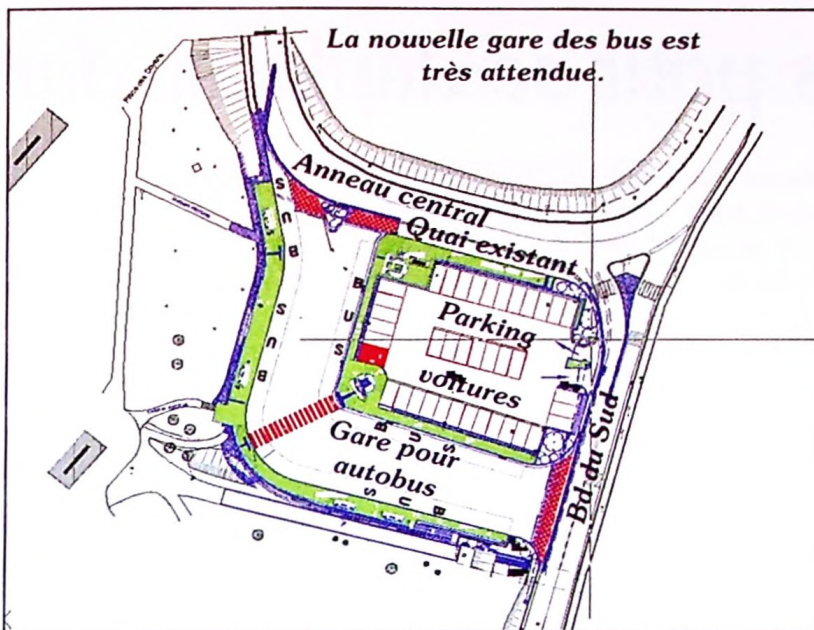
Aujourd'hui, le directeur du TEC Philippe Barras dresse un bilan mitigé. Si les trajets en direction de la cité universitaire sont bien rentabilisés, les retours (le dernier, au parking Leclercq aux alentours de 22h30) sont quasiment vides. « Au point qu'on envisage de les supprimer », dit-il.

Si vous souhaitez que ces navettes soient maintenues, vous savez ce qu'il vous reste à faire : prenez le bus !

La gare ne sera pas équipée de guichets. Les voyageurs pourront acquérir leurs cartes de voyages auprès d'Inforville (au Forum des Halles, à côté des guichets de la gare SNCB), comme c'est déjà le cas aujourd'hui.

### Entretien par la Ville

La nouvelle gare des bus sera entièrement financée par la Société Régionale Wallonne du Transport (SRWT), maître d'ouvrage : 620.000€. La Ville se chargera de la sécurité (vandalisme...), de l'entretien du site (propreté, déneigement...) et de l'éclairage, comme à Ottignies.



Dès qu'il sera en possession des lieux, l'exploitant - le TEC Brabant wallon - pourra mettre de nouvelles lignes à disposition des usagers. Des avant-

projets existent - la presse a évoqué la volonté de créer une ligne Perwez/Chaumont-Gistoux/Louvain-la-Neuve - mais ils doivent encore être approuvés par le Conseil d'administration du TEC. Des augmentations de fréquence aux heures de pointe, pour les six lignes actuelles (lire notre cadrée), pourront aussi être envisagées.

« Nous aurons dix mois pour évaluer l'impact du centre commercial sur la fréquentation de nos lignes », précise Philippe Barras.

### Achat d'un radar fixe

Réduire la vitesse au volant est l'une des priorités de notre police. Celle-ci effectue quelque 70 contrôles radar par an (6 par mois au minimum), principalement sur les axes où l'on dénombre le plus d'accidents : la chaussée de Bruxelles, la N4, la N238, l'avenue Baudouin 1<sup>er</sup>, le boulevard de Lauzelle, les avenues des Combattants, Provinciale et Albert 1<sup>er</sup>, la rue Croix Thomas, la Grand Rue de Céroux, l'avenue Deimolder, l'avenue des Vallées, la rue de la Limite et celle du Bois des Rêves.

« La N238 « Wavre-Louvain-la-Neuve », dans les deux sens, est notre point noir », signale le commissaire divisionnaire Serge Casterman. « Les motards l'utilisent comme « piste d'envol » et se font surprendre dans les virages : il y a des tués chaque année. »

La police a obtenu 108.000 € de subsides dans le cadre de la restitution d'une partie du Fonds des amendes. Cette somme va permettre l'achat d'un radar fixe (la zone n'en possède pas encore) et de poteaux destinés à l'accueillir. D'ici la fin de l'année, deux poteaux seront installés le long de la N238...

« Les contrôles effectués grâce au radar fixe viendront compléter les contrôles déjà réalisés à l'aide de notre radar mobile. »

L'achat d'un radar préventif - qui vous alerte lorsque vous dépassez la limite de vitesse autorisée - est programmé pour 2006.

### Drogue au volant

D'ici la fin de l'année, tous les policiers d'Ottignies-Louvain-la-Neuve seront formés au contrôle « drogue au volant ». Plusieurs d'entre eux ont déjà terminé leur formation théorique et mis leur savoir en pratique: lors du premier contrôle, effectué en avril dernier, deux automobilistes ont été contrôlés positifs au cannabis et se sont immédiatement vus retirer leur permis de conduire.

« Les contrôles « alcool » seront systématiquement complétés de contrôles « drogue », informe le commissaire divisionnaire Serge Casterman. « L'automobiliste qui ne réagit pas correctement aux tests physiques devra passer le test « drogue ». Si celui-ci est positif, il devra subir une prise de sang. Tout cela à ses frais (NDLR : et il paraît que c'est coûteux !), s'il s'avère qu'il a effectivement consommé de la drogue. »



Le point noir de la police : la N238, dans les deux sens.

# Des vélos pour se déplacer dans la ville

**D**es vélos à votre disposition dans toute la ville, à tous moments... C'est un projet que le Collège étudie actuellement.

Nul ne l'ignore : le vélo est économique, accessible à tous et sa pratique est excellente pour la santé. Il ne pollue pas et ne nécessite pas de parking encombrant. C'est un moyen de transport idéal pour les courtes distances dans les villes. Dès lors, pourquoi ne pas imaginer une formule de location de vélos à grande échelle ? Plusieurs opérateurs ont fait savoir leur volonté de collaborer avec la Ville sur un tel projet.

Le principe ? Des bornes électroniques sont installées un peu partout sur le territoire communal, auxquelles sont fixés des vélos : près des gares, arrêts de bus, parkings

publics, hôtels, lieux touristiques, centres sportifs... Pour disposer d'un vélo, l'utilisateur s'identifie... au moyen d'une carte de crédit, par exemple. Pour mettre fin à la location, il re-fixe le vélo à n'importe quelle borne disponible, proche de son lieu de destination. Le coût est fonction de la durée de la location. Bien sûr, un service de réparations - qui vérifie aussi que les vélos ne se retrouvent pas tous accrochés aux mêmes bornes - est nécessaire. On peut envisager qu'il soit assuré par du personnel en réinsertion.

Le bourgmestre Jean-Luc Roland, enthousiaste, insiste sur le fait que l'amélioration de la mobilité passe par de multiples initiatives, petites ou grandes, qui apporteront chacune une partie de la solution.

## Donnez l'exemple !

Facile d'inviter les autres à utiliser le vélo... quand soi-même on circule en voiture ! La Ville a décidé de montrer l'exemple ! Le vélo pour dames qu'elle a reçu de l'ASBL Néolouvainiste Sportplusur - pour avoir contribué à la réussite de sa manifestation « Véloplusur » - sera mis à la disposition des employées de la commune, pour leurs déplacements entre les différentes implantations de la Ville (Cœur de Ville, police, service des Travaux...). Trois ou quatre autres bécanes devraient être mises à la disposition des fonctionnaires, dans les semaines qui viennent.

## Halte au stationnement gênant et dangereux

Stationner sur les trottoirs, sur les passages pour piétons, sur les pistes cyclables et sur les emplacements de parking réservés aux personnes handicapées est IN-TER-DIT ! La police - pour qui la chasse au stationnement gênant et dangereux est une préoccupation permanente - dresse encore beaucoup trop de procès verbaux en cette matière : 909 PV en 2004 (527 à Louvain-la Neuve

et 382 pour le secteur Ottignies/Limelette/Céroux).

Pourtant, les montants des amendes (entre 50 et 300 €... actuellement, 150€ pour le stationnement sur le piétonnier de Louvain-la-Neuve et 150€ pour le stationnement sur un emplacement de parking réservé aux personnes handicapées) devraient donner à réfléchir...

La mise en place du système de parkings payants à Louvain-la-Neuve, en septembre, risque d'avoir de sinistres conséquences pour les usagers faibles, la police en est bien consciente. Elle a d'ailleurs prévu de mener une grande campagne sur le piétonnier de Louvain-la-Neuve, dès la rentrée : quinze jours de prévention avant de punir les automobilistes qui n'auront pas compris le message. Vous voilà prévenus !



**Vous reconnaissez votre voiture ? Attention : il pourrait vous en coûter 150€...**

## Le permis RER signé

Fin avril, le ministre wallon des Transports et du Développement territorial André Antoine accordait le permis d'urbanisme pour la mise à quatre voies de la ligne 161 Bruxelles-Ottignies (RER). Les opposants avaient 60 jours pour introduire un éventuel recours au Conseil d'état...

Le permis obtenu, la procédure des expropriations, via arrêtés royaux, va pouvoir débuter. Suivra le lancement de l'adjudication pour la première phase des travaux. Ceux-ci devraient commencer début 2006, entre la gare d'Ottignies et la bifurcation vers Louvain-la-Neuve. Pour le reste, notamment pour tout ce qui concerne les aménagements au droit des gares, les parkings, les abris... ils feront chaque fois l'objet de permis spécifiques et séparés. Le projet de « park and ride » de Louvain-la-Neuve (2200 places) fera aussi l'objet d'une demande de permis à part.



# Une voiture pour 3,30€ par mois

Pouvoir disposer d'une voiture quand il le souhaite, sans devoir acquérir de véhicule ni se ruiner en pleins d'essence et frais d'entretien, c'est le choix mûrement réfléchi de l'Ottintois Vincent Guissard. Chercheur au département des Sciences du Milieu et de l'Aménagement du Territoire de l'UCL, sensible au développement durable et aux problèmes de la mobilité en général, il a rapidement été séduit par la formule de « car sharing » (voitures partagées) proposée par la société Cambio, en partenariat avec Taxistop.

« J'ai été parmi les premiers clients de Cambio à Louvain-la-Neuve », se souvient l'Ottintois. « J'avais lu un article sur ce système, déjà existant en Allemagne, dans la revue d'Inter-Environnement Wallonie. Il m'intéressait car, habitant la cité universitaire à l'époque et y travaillant, je ne voyais pas l'intérêt de posséder une voiture pour ne l'utiliser qu'en soirée et/ou le week-end. »

Aujourd'hui, Vincent habite la rue du Monument... à deux pas de la station Cambio d'Ottignies. Il se rend à son travail à vélo (« excellent pour garder la forme, pour s'aérer... une bonne manière de faire la transition entre le boulot et la maison », nous confie-t-il) et réserve une voiture quand il doit se rendre dans des endroits difficilement accessibles par les transports en commun ou à des heures tardives. Également s'il est malade et doit aller chez le médecin... ou quand il doit transporter du matériel lourd ou encombrant.

« Je ne suis pas un client régulier. La voiture est mon dernier choix, après la marche, le vélo et les transports en commun. Je me demande chaque fois si son usage est vraiment nécessaire... question qu'on ne se pose sans doute pas quand on dispose de son propre véhicule. »



Vincent Guissard, séduit par le « car sharing ».

Le chercheur est catégorique : même pour une utilisation aussi faible, la formule est intéressante. Il paie 3,30€ d'abonnement tous les mois et la facture varie ensuite suivant les kilomètres parcourus (32centimes/km) et la durée d'emprunt (2€/heure... gratuit entre 23h et 7h). Il ne paie pas l'essence (il utilise la carte de crédit insérée dans l'ordinateur de bord du véhicule), ne doit jamais prendre rendez-vous chez le garagiste (ne s'entend donc jamais annoncer de mauvaise nouvelle !) ni se rendre au contrôle technique.

« Les voitures sont toujours en bon état, prêtes à rouler ! Et si je devais avoir un accident en tort, je ne paierais que la franchise prévue par l'assurance. Il y a aussi une assistance en cas de panne, ce qui est rassurant. »

Le système de réservation est simple : par téléphone ou par internet... même 5 minutes avant le départ (Vincent Guissard avoue être le spécialiste du « last minute » !), si une voiture est disponible. L'utilisateur annonce son lieu de départ (il n'est pas lié à une station) et la durée de son emprunt... durée qu'il peut

réduire ou étendre (si la voiture n'est pas attendue par un autre client) en cours de route. Actuellement, il doit toujours rapporter la voiture dans la station où il l'a enlevée.

« La société dans laquelle nous vivons est telle qu'il y a des moments où l'usage de la voiture est indispensable. Outre l'intérêt financier, le système Cambio me permet d'avoir accès à la voiture tout en respectant mon souci du développement durable... ce que je trouve formidable! »

Renseignements : Taxistop, 27, boulevard Martin à Ottignies. 010/23 58 01.

## Accès interdit, excepté...

A l'heure où vous lirez ces lignes, le réaménagement de la voie des Hennuyers, entre l'avenue Georges Lemaître et le chemin de fer, à Louvain-la-Neuve, par la société Bouygues (chargée de la réalisation du centre commercial), devrait être terminé. L'accès est désormais réservé aux seuls véhicules autorisés à se parquer le long de la voirie : les taxis, les voitures partagées « Cambio », la police, la poste, la SNCB et la Ville. Cette portion de rue compte aussi trois emplacements pour les personnes handicapées, quatorze box pour vélos similaires à ceux de la gare d'Ottignies et des range-vélos couverts.



# Voiture «tolérée» dans le centre d'Ottignies

**En chaise, quelle galère !**

L'avenue Reine Astrid est en très mauvais état. Ses trottoirs, de faibles largeurs, ne permettent pas une circulation piétonne aisée. Le constat est similaire pour le boulevard Martin. Il s'agit pourtant de deux artères commerciales très fréquentées, notamment le vendredi, jour du marché.

La Ville a obtenu l'accord de principe des subsides du ministre wallon des Affaires intérieures et de la Fonction publique Philippe Courard pour le réaménagement de l'hypercentre d'Ottignies, conformément aux suggestions émises dans le Plan Communal de Mobilité (PCM). L'intention est de rendre l'hypercentre prioritaire au cadre de vie... d'y tolérer la voiture à condition que sa vitesse soit réduite. Les aménagements ont été étudiés par le bureau d'ingénieurs et urbanistes De Neuter de Wavre.

## Zone 30

L'avenue Reine Astrid (entre la place du Centre et la rue du Monument) et le boulevard Martin seront mis en « zone 30 ». Les trottoirs - en principe, revêtus de dalles carrées en pierre bleue - seront de minimum 1,20m de large... réduisant du même coup l'espace réservé aux voitures. Ils seront situés à hauteur de la route, protégés par des bornes destinées à empêcher le stationnement intempestif. Des zones de parking seront aménagées où l'espace le permet.

« Il est aussi prévu de réaliser une piste cyclable au boulevard Martin, d'1,40m de large, qui intégrera la SUL (Sens Unique Limité pour les cyclistes) », précise Léon Lenglois, directeur du service des Travaux.



Le centre d'Ottignies bientôt en « zone 30 ».

## Rond-point

Le carrefour formé par l'avenue Reine Astrid et la rue du Monument sera aménagé en giratoire, franchissable par les camions mais dont la traversée sera très inconfortable pour les voitures. Cet aménagement - nécessaire pour permettre au trafic de transit d'éviter l'encombrement du centre et pour marquer le début du centre commercial - entraînera la réfection partielle de la rue du Monument, jusqu'au plateau qui donne accès au parking. Les deux zones de stationnement qui bordent la rue, devant le parking, seront redessinées.

« Le deuxième tronçon de la rue du Moulin, en zone 30 lui aussi, sera aménagé de manière à respecter l'unité de la rue : un revêtement en pavés de béton avec un filet d'eau central. Des emplacements de parking y sont projetés, pour les clients des commerces du boulevard Martin. »

Le coût estimé de ces aménagements s'élève à 1,7 million d'euros, compris les travaux d'égouttage qui seront réalisés en même temps.

« Nous rencontrerons les riverains et les commerçants du centre avant l'été, pour leur soumettre les avant-projets », annonce Léon Lenglois.

Le 24 avril, le GRACQ (Groupe des Cyclistes au Quotidien) et ses partenaires de la promotion de la mobilité douce organisaient une journée « Rouler autrement » pour faire découvrir des modes de déplacement alternatifs : joëlette, hand-bike, monocycle, hippocampe... (lire le BCO n°133 de février 2005).

La manifestation fut l'occasion, pour l'échevine des Affaires sociales Claude-Marie Vandergucht, d'expérimenter les difficultés que les personnes en chaise vivent au quotidien. Précédée de la Néolouvaniste Josée de Fays, qui circule en chaise depuis plus de 25 ans, elle a parcouru - en chaise, évidemment - un parcours semé des embûches que les handicapés dénoncent régulièrement : Bancontact et boîte aux lettres placés trop haut, trous dans les trottoirs, poubelles dans le chemin... L'échevine a dû être aidée à plusieurs reprises : « Je conseille à tous d'essayer, c'est très difficile ! Je ne me rendais pas compte comme des petits détails peuvent empoisonner la vie des personnes à mobilité réduite. Le Bancontact est placé tellement haut qu'il est difficile de voir l'écran... sans compter le fait que la personne qui vous suit peut aisément distinguer le code que vous composez ! »



## Des améliorations pour les « chaisards »

**L**e saviez-vous ? La Ville compte 76 emplacements de parking pour les handicapés : 35 à Ottignies/Limelette/ Céroux-Mousty et 41 à Louvain-la-Neuve. Facilement reconnaissables grâce à leur couleur bleue pour la plupart, ils sont régulièrement repeints.

Par ailleurs, la Ville procède chaque année à des aménagements pour les personnes à mobilité réduite. L'aménagement devant l'église de Blocry, réalisé par l'entreprise Geciroute de Sombreffe, a été réceptionné le 4 avril : un chemin d'accès en klinkers, accessible aux voitures depuis la rue de l'Invasion, conduit à deux emplacements de parking pour handicapés dans le jardin de la cure ; depuis ces parkings, un chemin en klinkers, plus étroit, permet aux personnes en chaise de rejoindre les deux entrées de l'église... où deux rampes ont été installées.

Le 27 avril, ce sont les aménagements de l'église de Rofessart, réalisés par l'entreprise Jouret de Lessines (chargée aussi de

l'égouttage du quartier), qui ont été réceptionnés. Le parking a été réaménagé, avec le marquage d'un emplacement pour les handicapés. Une rampe permet désormais d'arriver sur un palier, à l'entrée de l'église. C'est tout l'escalier, dont les marches arrivaient juste devant la porte, qui a été modifié.

**Prochain arrangement :** l'installation de deux rampes d'accès au complexe sportif Jean Demeester (d'une part à la cafétéria et à la salle haute, d'autre part aux sanitaires et à la salle basse du tennis de table. La Ville vient de demander prix pour ces travaux.



**Un nouvel accès à l'église de Blocry pour les personnes à mobilité réduite.**

## Crédits wallons pour les modes de déplacement doux

Vous l'avez lu dans le dernier BCO : deux dossiers vont se concrétiser cette année, dans le cadre des crédits d'impulsion octroyés par la Région wallonne pour des aménagements en faveur des modes de déplacement doux. Il s'agit du réaménagement du sentier de la gare, le long de la Ligne 140, entre le restaurant «La Bisquine» et la gare d'Ottignies... et de l'aménagement en zone 30 de l'avenue du Ciseau, à Louvain-la-Neuve (plateaux, trottoirs, traversées piétonnes sécurisées). Un autre dossier vient d'être transmis à la Région wallonne avec l'espoir qu'il soit sélectionné dans le cadre des crédits d'impulsion : l'aménagement d'une piste cyclable entre l'ancienne briqueterie (Céroux-Mousty) et la chaussée de Bruxelles, en passant par le dernier tronçon de la rue du Puits. En réalité, la poursuite des aménagements réalisés en 2002 (lire le BCO n°128 du 23 avril 2004).

*« Il s'agirait d'un chemin pour piétons et cyclistes en béton de près de 2 km de long et de 3m de large... 2,50m dans la dernière partie, fort pentue », explique le directeur des Travaux Léon Lenglois. « Ce chemin, qui existe déjà mais n'est guère praticable, pourrait être occasionnellement utilisé par le charroi agricole. »*

## Dalles « podotactiles » sur la Grand-Place

Difficile de se mettre dans la peau d'un aveugle ou d'un malvoyant. Cependant, quand ceux-ci nous expliquent combien la traversée de la Grand-Place de Louvain-la-Neuve leur est malaisée, on n'a guère de peine à l'imaginer. De quels repères disposent-ils, en effet ?!

La Ville va établir prochainement un cahier des charges pour la réalisation, au sol, d'un « chemin » constitué de dalles « podotactiles », de 90m de

long, entre le bureau de l'Office du Tourisme et le coin de l'antenne administrative. En pvc très résistant, les dalles comporteront des sillons (creux dans lesquels glisser la canne) pour indiquer la direction à suivre ou des plots pour prévenir d'un changement de direction ou de la proximité d'un danger.

L'université a prévu de réaliser semblable aménagement à hauteur de la place Montesquieu. Ce projet

commun est né au sein du groupe de travail « accès des handicapés » de l'UCL, dont quelques employés de l'administration communale font partie. Il a été étudié par des spécialistes de l'ASBL GAMAH (Groupe d'Action pour une Meilleure Accessibilité aux personnes Handicapées) de Namur et devrait voir le jour en août/septembre de cette année. Ultérieurement, la place de l'Université pourrait aussi être équipée de dalles podotactiles.

## Et la limitation de vitesse, monsieur ?!

- « Vous avez été flashé à 51 km/h alors que vous roulez dans une zone 30... Il y a une école ici, l'ignoriez-vous ? »

La Limelettoise Hélène Liétar, élève



**A 51 km/h dans une zone 30, cela valait bien une petite remontrance !**

en 4<sup>e</sup> rénové au lycée Martin V de Louvain-la-Neuve, a utilisé sa plus grosse voix pour gronder l'automobiliste en infraction, à hauteur de l'école de l'avenue de Jassans. Son large sourire, à l'issue de la réprimande, a rassuré le conducteur qui, penaud, a promis de respecter la limitation à l'avenir.

L'opération de sensibilisation - organisée par l'ASBL Sportplusur, avec la collaboration de la police d'Ottignies-Louvain-la-Neuve - se déroulait dans le cadre de la manifestation « Véloplusur, roulons tous en sécurité à vélo... », le 15 avril dernier (lire le BCO n°133 du 18 février 2005).

## Recyclage à la conduite automobile

Vous avez 65 ans et plus ? La Province du Brabant wallon, en partenariat avec l'Intercommunale sociale ISBW, vous propose de suivre un cours de recyclage à la conduite automobile à prix réduit (100 € au lieu de 500 €).

Ce cours a pour but de vous aider à retrouver votre assurance sur les

routes en vous familiarisant avec les conditions de circulation actuelles, en vous rappelant les règles de base pour maîtriser votre véhicule et prévoir les réactions des autres conducteurs, et en corrigeant vos éventuelles mauvaises habitudes.

Renseignements : 010/23 62 85.

## Stage cyclo à prix réduit

Afin d'accroître la sécurité des jeunes cyclomotoristes du Brabant wallon, la Province souhaite promouvoir une meilleure formation de ceux-ci en leur accordant une réduction de 140€ sur un stage de maîtrise du cyclomoteur d'une valeur de 175€.

Les conditions ? Avoir entre 15 et 20 ans inclus et être domicilié(e) en Brabant wallon.

Les stages (pendant les vacances et congés scolaires ainsi que certains samedis) sont organisés par le Centre de Maîtrise de la Route de

Nivelles. Ils comportent une partie théorique (vérification technique du cyclo, équipements de protection, notions de code de la route...) et une partie pratique (position de conduite, techniques de virage et du regard, demi-tour dans un espace réduit, techniques de freinage d'urgence...).

Il n'est pas nécessaire d'avoir son cyclomoteur et son casque pour y participer, le matériel est fourni par le Centre. Avoir son permis de conduire n'est pas non plus indispensable.

Renseignements : 010/23 62 85.

## Semaine de la Mobilité

Bloquez déjà la date dans votre agenda : la semaine de la mobilité se déroulera du 16 au 22 septembre prochains. Le programme sera publié dans le Bulletin du 26 août.

## Parkings pour vélos

Impossible de promouvoir l'usage du vélo si les cyclistes ne disposent pas de lieux, protégés si possible, où déposer leur bécane. Aujourd'hui, de nombreux abris sont accessibles, en divers endroits de la ville.

Plusieurs aménagements viennent d'être terminés ou le seront prochainement, financés par la Société Régionale Wallonne du Transport (SRWT) :

- place de Céroux : trois barres à côté de l'arrêt de bus
- église du Petit-Ry : quatre barres à côté de l'arrêt de bus
- rue Christophe Plantin : une barre à côté de l'arrêt de bus
- av. des Combattants : quatre barres à côté de l'arrêt de bus, au carrefour de Mousty
- voie des Hennuyers : un abri couvert pour 8 vélos, 14 box fermés et 7 arceaux. Comme à la gare d'Ottignies, les box sont accessibles aux vélos et aux cyclomoteurs au prix de 8€/mois, 20€/trimestre et 65€/an.

Réservations au service communal des Finances : 010 / 42 08 52.

La Ville aussi a financé de nouveaux aménagements :

- gare de Mousty : 5 barres
- parking face au CPAS : 4 barres
- église de Mousty : 2 barres
- parking du FC Limelette : 10 barres
- académie, rue des Deux Ponts : 4 barres
- complexe sportif Jean Demeester : 4 barres

Ces aménagements semblent fort appréciés par les cyclistes : 28 des 30 box de la gare d'Ottignies sont loués !

# TOTEM

"Parce que la tendance,  
Je l'aime."

Prêt-à-porter féminin

**BRADERIE**

VE 24,  
SA 25 &  
DI 26  
JUN  
2005 :

**-30%**

Ouvert de 10h30 à 18h30  
010 45 49 31

**CONDITIONS BRADERIE**  
**24-25-26 JUN 2005**

LES TRESORS DE  
**ZOE**

Cadeaux - Décoration  
Linge de maison  
Cadeaux de naissance  
Occitane

010 45 58 16

# MARCHE À VUE

La chaussure de  
qualité au féminin

Ouvert tous les jours  
de 10 h.30 à 18 h.30



010/45 24 39

**-10%** POUR LA BRADERIE  
24-25-26 JUN 2005



Nouvelle Laguna.  
Tout bien réfléchi.

Venez découvrir la nouvelle Laguna chez votre concessionnaire Renault

La nouvelle Laguna est la réponse de Renault à toutes vos exigences de maîtrise et de plaisir de conduite. Une ligne puissante et distinguée, un intérieur aussi élégant que confortable, une technologie fiable qui ne cède en rien au plaisir de conduire, le tout dans une voiture championne de la sécurité. C'est le moment où jamais de prendre la vie du meilleur côté et de vous faire sérieusement plaisir.



Laguna Berline à partir de  
€ 16.800 prix net TVAc



Laguna Grandtour à partir de  
€ 17.750 prix net TVAc

Offres valables uniquement pour les particuliers, pour toute commande passée jusqu'au 30/04/05. Prix nets : remise et prime de recyclage de € 1.000 TVAc déduites. Détails des offres chez votre distributeur Renault. Les véhicules cités et illustrés ne le sont qu'à titre d'exemple. Consommation moyenne (l/100 km) de 5,5 à 10,1. Emission CO<sub>2</sub> (g/km) de 150 à 237.

 DONNONS PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ.

Informations environnementales (A.R. 19.03.2004) sur [www.renault.be](http://www.renault.be)

**RENARD & FILS**

Avenue Provinciale 51 | 1340 OTTIGNIES (Céroux-M.) | Tél.: 010/61.47.62

# Carnet familial

## Naissances

|                                   |       |
|-----------------------------------|-------|
| Ouchari, Maïssa                   | 01/02 |
| Osongo-Lukadi, Epiphanie          | 02/02 |
| Quashie, Eliane                   | 05/02 |
| Mubiligi, Tom                     | 12/02 |
| Pinchart, Alexis                  | 14/02 |
| Istasse, Léna                     | 14/02 |
| Brosemer, Célia                   | 18/02 |
| Vauthier, Simon                   | 18/02 |
| El Hamdani, Samya                 | 19/02 |
| Goldoni, Alex                     | 21/02 |
| El De Tchouessa, Diviny           | 21/02 |
| Taraha, Yassine                   | 22/02 |
| Souma, Noam                       | 22/02 |
| Thoreau, Jeanne                   | 23/02 |
| Deschryver, Nancy                 | 23/02 |
| De Keyser, Aubin                  | 23/02 |
| Vanden Durpel, Victor             | 23/02 |
| Delaunois, Sam                    | 23/02 |
| Jonard, Gabriel                   | 25/02 |
| Ntikajahato, Matteo               | 28/02 |
| Gus, Alexandre                    | 01/03 |
| Baffrey, Romuald                  | 02/03 |
| Legros, Elie                      | 02/03 |
| Mezouar, Mounji                   | 02/03 |
| Pinchart, Clara                   | 02/03 |
| Mackels, Manon                    | 02/03 |
| Lenoir, Joachim                   | 02/03 |
| Hupez, Jean-Baptiste              | 07/03 |
| Antoine, Marie                    | 07/03 |
| Jacquerye, François               | 09/03 |
| Damman, Selya                     | 11/03 |
| De Visscher, Zoé                  | 16/03 |
| Delbar, Amira                     | 17/03 |
| Van Leeuw, Alexandre              | 17/03 |
| Naji, Dareen                      | 20/03 |
| Henry, Thibault                   | 21/03 |
| Debaize, Anaïs                    | 21/03 |
| Vervaet, Aline                    | 22/03 |
| Roosens, Louna                    | 22/03 |
| Granville, Nicolas                | 23/03 |
| Dehalu, Vega                      | 23/03 |
| Sinha, Kheya                      | 25/03 |
| Lejeune, Eugenia                  | 27/03 |
| Iteka Murekambanze, Laurina       | 29/03 |
| Bonnier, Maya                     | 30/03 |
| vander Straeten, Ambre            | 30/03 |
| Rwema Kanyangara,<br>Robin-Clovis | 30/03 |
| Arnould, Zoé                      | 31/03 |
| Delory, Cyrille                   | 31/03 |

|                   |       |
|-------------------|-------|
| De Greef, Charlie | 31/03 |
| Pulinckx, Noa     | 31/03 |

## Mariages

|  |       |
|--|-------|
| Tanase, Florina<br>& Verbruggen, Didier            | 05/02 |
| Baralia, George<br>& Van Ende, Marie-Aline         | 05/02 |
| Granville, Thierry<br>& Depireux, Nathalie         | 05/02 |
| Cousin, Sylvia<br>& Elola Verocay, Leonel          | 05/02 |
| Peulens, Emmanuel<br>& De Lannoy, Fanny            | 11/02 |
| Villers, Laurent<br>& Voss, Sandrine               | 12/02 |
| Acke, Frédéric<br>& Hatim, Habiba                  | 12/02 |
| Voituron, Xavier<br>& Amato, Nathalie              | 19/02 |
| Van Thilborgh, Daniel<br>& Karaj, Fitore           | 19/02 |
| Neerinckx, Vanessa<br>& Benali, Abdelilah          | 19/02 |
| Schouten, Vinciane<br>& Haouari, Farid             | 19/02 |
| Mukendi, Christian<br>& Mukerabirori, Anita        | 25/02 |
| Attanjaoui, M'Hamed<br>& Ahajjam, Louiza           | 26/02 |
| Schoubben, Daphné<br>& Bilquin, Benoît             | 26/02 |
| Peetroons, Sophie<br>& Lizen, Michaël              | 04/03 |
| Elicaste, Sarah<br>& de Menten de Horne,<br>Amaury | 05/03 |
| Moureau, Valérie<br>& Permentier, Gaëtan           | 12/03 |
| Stassin, Sébastien<br>& Dellisse, Séverine         | 21/03 |
| Vanden Berghe, Jean<br>& Fogueune, Andrée          | 25/03 |

|  |       |
|--|-------|
| Wilquet, Marie vve Buffin              | 09/02 |
| Schollaert, Raymonde<br>vve Van Rossum | 17/02 |
| François, Willy                        | 19/02 |
| Niset, David                           | 21/02 |
| Valet, Marcel                          | 22/02 |
| Vanheurck, Georgette<br>vve Pietrons   | 22/02 |
| Longo, Agostino                        | 23/02 |
| Graux, Christian                       | 23/02 |
| Van Lierde, Cécile<br>vve Wauters      | 24/02 |
| Gigounon, Irène                        | 24/02 |
| Wauters, Reina<br>vve Vanmarsnille     | 26/02 |
| Barbé, Mariette vve Wyns               | 04/03 |
| Renard, Julia vve Fontaine             | 08/03 |
| Pâris, Jane                            | 08/03 |
| Pirard, Véronique<br>épse Hustinx      | 09/03 |
| Laenen, Fernand                        | 16/03 |
| Distelmans, Gustaaf                    | 16/03 |
| Dethier, André                         | 20/03 |
| Dewasse, Marie vve Etienne             | 21/03 |
| Vanden Bossche, Antoine                | 22/03 |
| Gallez, Marie épse Dupont              | 24/03 |
| Jacqmin, Marcel                        | 26/03 |
| Van Achter, René                       | 30/03 |

## Jubilaires à la fête

Les couples qui fêtent leur anniversaire de mariage de 50 et 60 ans se réuniront ce samedi 18 juin au Centre culturel d'Ottignies. Nous vous invitons à venir les féliciter dès 10h30.

Renseignements : 010 / 42 08 30.

## Partez tranquilles

En vacances pour quelques jours ou quelques semaines ? Pour que votre habitation soit surveillée (gratuitement), vous pouvez communiquer la période pendant laquelle vous vous absentez à la police : 010 / 42 08 60.

## Décès

|                    |       |
|--------------------|-------|
| Schmitz, Dominique | 05/02 |
| Duchesne, André    | 07/02 |
| Salade, Jean       | 09/02 |
| Jaspart, Paul      | 09/02 |

# Echos du conseil communal

**26 avril**

**D**ans le cadre de l'approbation du procès-verbal de la séance précédente, le conseiller Patrick Piret-Gérard souhaite que le bourgmestre Jean-Luc Roland s'excuse publiquement pour une phrase qui l'a choqué lors d'une de ses interventions, au dernier conseil. Il a d'ailleurs écrit au bourgmestre pour le lui demander. Le Premier échevin Jacques Benthuis lit les courriers que les deux protagonistes ont échangé et considère que l'incident est clos, Jean-Luc Roland prend le parti de se taire. Ceci énerve prodigieusement le chef de l'opposition : Jacques Otlet signale qu'il va déposer plainte en justice pour diffamation en séance publique du conseil.

Plusieurs points sont votés : l'instauration d'une zone 30 aux abords de l'école de Céroux, le marquage et la signalisation des quatre plateaux et deux passages pour piétons de la Grand Rue à Céroux, l'installation et le renforcement de l'éclairage public en divers lieux (passage piétons à hauteur de la maison maternelle, pont du chemin de fer entre l'avenue Reine Astrid et la rue des Deux Ponts, passage piétons de l'avenue du Ciseau), l'aménagement et le marquage d'emplacements de parking place Bruno Reynders/ruelle du Reuchamps et place Polyvalente, la réfection et l'aménagement de trottoirs à l'avenue de Thomaz de Bossière, le remplacement de matériel (four et

marmites) à la cuisine de l'école de Blocry, le remplacement et la réfection d'étanchéité des coupoles du toit de l'école de Blocry... de même que la rénovation des peintures des boiseries extérieures de l'établissement, la fourniture de 495 sièges (qui présentent des qualités acoustiques !) pour la ferme du Biéreau... laquelle devrait accueillir son premier concert à l'automne.

L'échevine du Logement Jeanne-Marie Oleffe prend la parole pour constater que le bail emphytéotique liant la Ville à l'Habitation Moderne - pour la rénovation du bâtiment sis au n°10 de la rue de la Station (Mousty) afin d'y aménager dix logements à loyers modérés - est devenu caduc... la société de logements sociaux n'ayant pas respecté les délais prévus pour le dépôt du dossier d'urbanisme. Simple information, ce point ne nécessite ni vote, ni débat. Jacques Otlet souhaite cependant intervenir mais le bourgmestre l'en empêche, évoquant l'article 92 de la loi communale: un conseiller ne peut prendre part aux discussions relatives aux objets où il a un intérêt direct... Jacques Otlet est actuellement président de l'Habitation Moderne. C'en est de trop pour le conseiller, qui se lève avec ses troupes. La séance est close... la majorité n'étant plus en nombre suite au départ également du directeur de l'Habitation Moderne (celui-ci se sentant aussi concerné).

## Accueil des chômeurs au Placet

Sidéré par la désinvolture avec laquelle le local utilisé pour le pointage et par les scouts avait été mis bas, malgré les accords pris au préalable, le Collège des bourgmestre et échevins avait demandé aux responsables d'y porter remède. Les scouts doivent bénéficier d'un nouveau local, le pointage avait été transféré dans un local de chantier. Cette solution s'est vite révélée inacceptable tant les conditions d'accès étaient déplorables, voire dangereuses.

Le Collège, soucieux de garantir aux chômeuses et chômeurs un accueil décent tout comme des conditions de travail correctes à ses employés, s'est mis en quête d'un local provisoire, en attendant le bâtiment en dur que doit construire Wilhelm & Co pour la Ville.

Depuis le 26 mai, le pointage communal des personnes en situation de chômage résidant à Louvain-la-Neuve s'effectue donc au centre Placet (1, place de l'Hocaille), que la Ville remercie de sa compréhension et de son accueil.

La cohabitation harmonieuse de toutes les habitants, quelles que soient leurs conditions sociales, ne peut se faire que dans le respect de chacun. L'horaire reste inchangé : de 9 à 9h45.

Renseignements : 010/43 78 52.

## Nouveaux horaires à l'administration

Pour répondre aux attentes des citoyens - exprimées dans deux enquêtes récentes de Test-Achats et via un sondage réalisé directement auprès de ses administrés - l'administration communale a décidé de modifier ses horaires afin de proposer, entre autres, une ouverture le lundi soir.

Les nouveaux horaires entreront en vigueur au 1<sup>er</sup> septembre :

- services Démographiques (Etat Civil, Population) et Urbanisme:
  - lundi : de 12h30 à 19h
  - du mardi au vendredi : de 8h30 à 12h30
  - samedi : de 9 à 12 h.

- autres services: du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30.

Attention donc à ces changements dont le seul but est de mieux vous servir.

Renseignements : 010/43 78 11.

# A Jassans pour l'Ascension

Comme chaque année, à l'Ascension, une délégation d'Ottignies-Louvain-la-Neuve a rencontré une délégation de Jassans-Riottier, notre ville jumelle. La rencontre 2005 avait pour thème l'intégration des handicapés dans la vie quotidienne. Nos amis de Jassans avaient organisé différentes visites sur ce thème et Pascale Verraghenne, assistante sociale de la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, fit un excellent exposé sur le travail effectué dans notre entité communale.

Samedi après-midi, un spectaculaire match de basket en chaises roulantes se déroula dans le hall des sports de Jassans. Il fut animé par quelques jeunes musiciens de la Philharmonie Royale Concordia (PRC), qui dopèrent l'ambiance déjà très chaude de ce match de haut niveau. Le soir, la PRC remporta un très grand succès en présentant un concert de qualité. Le nouveau chef d'orchestre Roland De Klippel a fait l'unanimité. Un grand coup de chapeau aussi à la chorale Saint-Remy qui fit, le lendemain, une remarquable prestation sous la direction de Max Roch.

Lors du traditionnel repas de cette 41<sup>e</sup> année du jumelage, Yves du Monceau, bourgmestre honoraire, fut mis à l'honneur à l'occasion du 25<sup>e</sup>

## A l'attaque !

Les 61 tilleuls de la place de Céroux ont chacun reçu leur petit paquet de 35 larves de coccinelles dévoreuses de cochenilles pulvinaires, les 18 et 19 mai (lire le Bulletin communal n°133 du 18 février 2005). Quand on voit le nombre d'œufs déposés par les cochenilles femelles, on se dit qu'il était grand temps d'intervenir!

Les larves de ces coccinelles indigènes (pas Asiatiques) vont se développer et se multiplier en s'empiffrant de cochenilles. A la mi-juin, 25 coccinelles

anniversaire de la réactualisation de la charte de jumelage qui s'est faite un peu après la fusion des communes de 1976 (le jumelage initial liait Limelette à Jassans).

Après avoir remercié la ville hôte et les comités de jumelage, offert le cadeau symbolique de notre Ville à Jassans, nous avons reçu des mains de Jacqueline Fournet, maire de Jassans, des livres illustrant les quatre parties des « Dombes » dont Jassans-Riottier est la porte. Véronique Lépine, échevine de la Culture, et Cédric du Monceau, conseiller communal, participaient aussi à cette mémorable soirée.

## 60<sup>e</sup> anniversaire de la libération

Le lendemain, 8 mai, comme à Ottignies-Louvain-la-Neuve, nous avons fêté le 60<sup>e</sup> anniversaire de la signature de l'armistice autour du monument aux morts de Jassans, garni de drapeaux français et belges. Au nom de notre Ville, nous y avons - avec le bourgmestre honoraire, ancien combattant de la libération - déposé une gerbe. Un très beau texte a été lu par une élève des écoles de Jassans, qui a rappelé que ce jour est aussi celui

adultes (celles-ci, d'origine australienne) seront déposées sur chaque arbre, pour compléter le traitement. Ces dernières ne passeront pas l'hiver, à l'inverse des autres. L'opération a été réalisée par l'équipe des Espaces verts et suivie par un spécialiste du Centre d'essais horticoles de Wallonie.

« Nous avons préféré la lutte intégrée à un traitement chimique, qui aurait pu voir des conséquences pour le voisinage. Il s'agit d'une première dans notre région », insiste le bourgmestre Jean-Luc Roland.



de la libération de camps de concentration et d'extermination et que la jeunesse pouvait se réjouir d'avoir vécu dans la paix dans nos pays depuis la construction de l'Europe.

Madame le Maire - fille du lieutenant Fournet, chef du peloton du 11<sup>e</sup> Zouave qui a défendu le pont de Limelette lors de la bataille de la Dyle - a abondé dans ce sens et invité l'assemblée à boire le verre de l'amitié en l'honneur de la fête de la libération et des liens amicaux qui unissent nos deux entités depuis 41 ans. Avant la cérémonie officielle, une messe s'est tenue dans l'église de Jassans.

Bravo aux comités de jumelage !

Jacques Benthuyts,  
échevin des Jumelages.





# Un studio rue Charlemagne ?

Il s'agit sans doute de la plus importante acquisition jamais réalisée en Belgique dans le domaine résidentiel : la société Stam Europe, basée à Paris, spécialisée dans l'immobilier résidentiel, tertiaire et commercial, a acheté l'ensemble des logements de la rue Charlemagne (221 appartements et studios dans quatre résidences) au promoteur Wilhelm & Co. La transaction porte sur plus de 30.000.000€!

« Nous pouvons dès à présent consacrer toute notre énergie à l'achèvement des pôles commerces et parkings, sans oublier le pôle logement rue Charlemagne dont nous terminons la construction ainsi que les phases ultérieures de l'Esplanade : 150 appartements le long du Parc de la Source et 30.000 m<sup>2</sup> de bureaux à l'entrée de la ville, côté N4 », explique Peter Wilhelm.

## 76.000 € le studio

La commercialisation des appartements - en deux tranches - a été confiée à l'immobilière Promimo, dont les bureaux sont situés à la place de l'Equerre mais qui a ouvert une



**Des façades en Parplex.**



**Le centre commercial en chantier.**

qualité : façades en Parplex, un bois qui résiste aux intempéries, cuisines ouvertes équipées, parquet, vastes terrasses, caves, vidéophones, radiateurs décoratifs... »

L'immobilière propose un parking privé aux futurs propriétaires, pour un supplément de 15.200€.

**Les commerces dès octobre**

antenne de vente sur la place de l'Université.

La première tranche concerne les appartements des résidences Charlemagne et Rabelais, au sud de la rue Charlemagne : des studios de 35 ou 45 m<sup>2</sup> ; des 1, 2 ou 3 chambres qui peuvent être reliés entre eux, pour ceux qui désirent plus d'espace.

Une idée des prix (au moment où nous rédigeons cet article) : 76.000 € pour un studio de 32 m<sup>2</sup> et 173.000€ pour un 2 chambres de 85m<sup>2</sup> avec terrasse de 46m<sup>2</sup> (hors frais).

« C'est moins cher qu'aux Bruyères », annonce Maxime Bouserez, administrateur-gérant de Promimo. « Ce sont de très beaux logements, avec des parachèvements de grande

Peter Wilhelm annonce l'inauguration du centre commercial et des rez commerciaux de la rue Charlemagne pour début octobre : « La période de gel a été plus longue que prévu, nous avons perdu un mois. Qu'à cela ne tienne, octobre est une très bonne période pour les commerçants, meilleure que septembre selon moi ».

Quelque 75% des surfaces du centre commercial et 50% de la rue Charlemagne ont déjà trouvé acquéreur. Delhaize est la première enseigne à avoir pris possession de ses locaux afin d'y réaliser ses aménagements.

Renseignements :  
Promimo : 010/24 10 21.

## Nouvelle tête au service Population



Après quatre séjours en Yougoslavie, un séjour en Somalie et 23 années passées en Allemagne - déjà 27 ans de carrière à l'armée - l'adjudant Marc Schayes, attaché au 20<sup>e</sup> Bataillon Logistique de Heverlee, va passer deux ou trois ans au service Population de la Ville afin de l'épauler pour la distribution des nouvelles cartes d'identité électroniques. Il s'agit d'une initiative de l'armée, pour permettre aux communes de se mettre rapidement à flot dans cette matière.

## Esopo, pas Espace

On nous signale qu'une "erreur de plume" a été commise dans l'adresse du contrôle d'Ottignies-Louvain-la-Neuve reprise sur la déclaration des personnes physiques exercice 2005. En place de "Traverse d'Esopo n° 6 à 1348 Ottignies-Louvain-la-Neuve" il a été mentionné : "Traverse d' Espace n°6 ". Soyez-y attentif au moment opportun.

# Des trois petits cochons, nous sommes le plus consciencieux !

**T**rop peu de logements sociaux en Brabant wallon... le Mouvement Ouvrier Chrétien tire la sonnette d'alarme et souhaite qu'un décret wallon impose aux communes de compter au minimum 10% de logements sociaux.

Aujourd'hui, en Brabant wallon, il n'y a que 6% de logements sociaux publics (environ 4500 logements). Or, il en faudrait 16 à 18%. De plus, ces chiffres cachent de disparités énormes. Certaines communes n'ont pas de logements sociaux (Walhain, Perwez, Ramillies et Lasne) alors que d'autres remplissent bien le contrat : Nivelles, Tubize, Chastre... et Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Le MOC a fait savoir sa revendication, haut et fort, le 28 avril. Avec tambours et trompettes, ses militants ont investi les locaux de l'administration communale d'Ottignies, où se tenait le Collège, pour remettre le trophée de la

« maison de brique » (la plus solide, dans l'histoire des trois petits cochons) aux autorités communales. Le « Botroul du Brabant wallon » peut être fier : il est au-delà des 10% réclamés par le MOC... résultat d'une politique menée depuis de nombreuses années. « Cela favorise la diversité sociale et culturelle qui caractérise notre ville », indique le bourgmestre Jean-luc Roland. Le Collège a accepté de soutenir l'action du Mouvement Ouvrier Chrétien et s'est engagé à poursuivre ses efforts en cette matière.

Après quelques autres étapes communales, où des maisons moins prestigieuses ont été remises, les manifestants du MOC se sont rendus au palais du Gouverneur, où se tenait le Conseil provincial. Les députés permanents ont reçu des autruches en bois... cadeau symbolique. « Il y a des projets en cours mais il reste de l'argent inutilisé. Il faut les inciter à bouger », déclare Etienne Struyf,



La « maison de briques », cadeau du MOC.

secrétaire fédéral du MOC. C'est carrément l'achat de terrains privés qui est requis.

Ottignies-Louvain-la-Neuve s'oriente actuellement vers la création de logements moyens. « Ils pourraient accueillir notamment des personnes qui occupent des logements sociaux... logements qui seraient ainsi libérés au profit d'autres candidats », précise l'échevine du logement Jeanne-Marie Oleffe.

## Des questions sur votre facture d'eau ?

La Compagnie Intercommunale Bruxelloise des Eaux (CIBE), qui assure (pour le compte de l'IECBW) la distribution d'eau à Ottignies-Louvain-la-Neuve, a ouvert une antenne commerciale au n° 95 de la rue du Monument, à Ottignies.

Ce bureau d'accueil à la clientèle est ouvert chaque vendredi, de 8 h 30 à 13 h. Le personnel de la CIBE répond aux questions du consommateur concernant les nouveaux raccordements, les consommations, les formalités en cas de déménagement, le paiement des factures...

Renseignements : 010/41 91 38.

## Déclaration d'impôts

Des délégués de l'Office des Contributions tiendront une permanence au service des Affaires Sociales (2, espace du Cœur de Ville, à Ottignies) le vendredi 24 juin, de 9 à 12 h et de 13 à 15 h.

Ils aideront les personnes qui le souhaitent à remplir leur déclaration d'impôts gratuitement.

## Entretien des terrains et des haies

A ceux qui l'ont oublié, les services de police rappellent que :

- Les arbres, haies et buissons doivent être élagués/tondus chaque année avant le 15 avril de manière à ce que les branches ne puissent avancer sur les chemins.
- Tout terrain (bâti ou non) doit être entretenu (herbes nuisibles, chardons et dépôts d'immondices) au moins une

fois l'an, avant le 15 juin. Les accotements et les fossés séparant ces parcelles de la voie publique doivent également être dégagés et entretenus.

En cas de non respect de ces dispositions, les travaux pourront être effectués par une entreprise désignée par la Ville, au frais du propriétaire ou du locataire.

Police : 010/42 08 60.

# Echevinat de l'Instruction Publique

**Un bon enseignement fondamental, le gage d'un bon départ dans la vie !**

- Assurer une formation solide, des savoirs rigoureux, un soutien permanent;
  - Préparer l'enfant à devenir un citoyen qui assume efficacement ses responsabilités professionnelles et sociales;
  - Permettre à chacun d'être et de devenir, de se réaliser par le développement maximum de ses potentialités;
- constituent autant de missions que doit accomplir cette école publique qu'est l'école communale.

Pour atteindre son objectif, l'école doit être démocratique dans sa conception et dans sa pratique, attentive aux droits et aux devoirs de chacun et conçue pour favoriser le libre développement dans un contexte de valorisation personnelle, de tolérance et de solidarité.

Conformément aux décrets de la Communauté française, le conseil communal a adopté un projet éducatif et un projet pédagogique élaborés par le Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces auquel nous participons activement. Avec l'appui du pouvoir organisateur, dix "projets d'établissement" proposés par les équipes éducatives ont été approuvés par les Conseils de Participation de chaque école. Ces documents qui constituent en quelque sorte un "contrat" passé entre l'école et les parents seront remis en début d'année scolaire à chaque famille qui inscrira son enfant dans une de nos écoles.

Notre académie a également entamé depuis plusieurs années une réflexion qui a débouché sur une réorganisation des cours dont le souci est d'apporter un maximum de compétences et de satisfactions aux élèves qui la fréquentent.

L'administration communale met, bien sûr, les moyens matériels nécessaires pour que l'enseignement puisse se faire dans de bonnes conditions, mais la qualité de nos écoles est surtout due à la motivation et au dynamisme des équipes éducatives et à la bonne coordination qui existe entre les différents partenaires de l'école.

Avant et après l'école, ainsi que le mercredi après-midi et pendant les vacances scolaires, des activités extra-scolaires sont organisées, n'hésitez pas à consulter les responsables du service Enseignement à l'administration communale.

Dans les trois pages qui suivent, nos écoles et notre académie sont présentées de manière succincte. N'hésitez pas à contacter les chefs d'établissement ou le service Enseignement de la Ville si vous désirez plus de renseignements.

Il me reste à souhaiter à toutes les mamans et à tous les papas, une excellente rentrée scolaire pour nos jeunes concitoyens.



**Jacques Benthuy,**  
**Premier échevin,**  
**échevin de l'Enseignement.**

## **Rentrée scolaire le jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2005**

L'Administration communale d'Ottignies-Louvain-la-Neuve a l'honneur de vous informer que la reprise des cours dans les écoles communales se fera le jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2005. Vous trouverez ci-après les indications propres à chaque groupe scolaire.

### **Service des bus scolaires**

Transport des enfants par les bus scolaires du MET. Les prix des abonnements s'alignent sur ceux des Vicinaux suivant le nombre de kilomètres; les transports sont gratuits pour les enfants en-dessous de 6 ans. L'obtention des abonnements et des conditions particulières éventuelles se font auprès des directions d'école.

### **Dans notre enseignement communal :**

- gratuité des fournitures scolaires;
- assurance accidents;
- centre P.M.S./I.M.S. : projet pilote;
- activités culturelles diverses;
- cours de natation confiés à des maîtres de nage;
- cours d'éducation physique et de langues donnés par des maîtres spécialisés;
- cours de morale non confessionnelle, religions catholique, protestante, israélite, islamique, orthodoxe;
- initiation à l'informatique

## Ecole maternelle du Centre

avenue des Combattants, 35 à Ottignies

Directrice : Madame S. DELREUX-HAYEBIN

Tél. école : 010/41.05.63

Tél. privé : 010/40.24.70



Cette école comprend 3 classes de structure verticale.

Ateliers 5/8 ponctuels avec la section primaire de l'Athénée (ARO) notre voisine.

- une villa aménagée en maison d'enfants accueille les enfants dès l'âge de 2 ans et 6 mois;
  - grand jardin arboré;
  - pédagogie active préparant les enfants à l'école primaire dans un climat chaleureux et épanouissant;
  - atelier d'éveil musical en néerlandais par les "Jeunesses Musicales";
  - séances de psychomotricité hebdomadaires;
  - animations régulières à l'école, visites et participations aux ateliers interactifs proposés dans notre commune et ses environs;
  - gratuité du matériel scolaire et des activités extrascolaires;
  - chaque année, exposition d'arts plastiques réalisée par les enfants et présentée à la bibliothèque du Douaire, pendant les vacances d'été;
  - possibilité de consommer du lait le matin et un repas chaud ou du potage à midi;
  - garderie le matin dès 7h, le soir jusqu'à 18h, et le mercredi après midi.
- Horaire : 8h50 - 11h35 & 13h - 15h30

Renseignements et inscriptions sur rendez-vous, par téléphone jusqu'au 30 juin, au numéro 010/41.05.63, le mercredi 31 août de 9h30 à 12h30 et de 14h à 16h, et le jour de la rentrée : jeudi 1<sup>er</sup> septembre.

## Ecole maternelle de Cérroux "Ma petite école"

place Communale, 3

Directrice : Madame JAMART

Tél. école : 010/61.22.78

Tél. privé : 010/61.58.00

Rentrée à 9h



- école maternelle familiale dans un cadre campagnard (locaux spacieux, grand jardin, aires de jeux);
- enseignement vertical basé sur la pédagogie du projet, ses ateliers et ses contrats qui privilégient le développement et l'épanouissement individuel de l'enfant;
- relations 5-8 ans;
- séances de psychomotricité hebdomadaires, jeunesses musicales, ateliers informatiques;
- repas chauds et distribution de potage à midi;
- festivités annuelles particulières :
- souper d'accueil afin d'intégrer les parents "Nouveaux-venus" à l'école
- fête des grands-parents
- fête de Noël : mini-spectacle en chansons, en tête-à-tête avec le Père Noël
- week-end de "fin de cycle" pour les 3èmes maternelles
- nuit sous tente avec les parents.
- garderie le matin à partir de 7h45, le soir jusqu'à 18h;

Renseignements et inscriptions sur rendez-vous.

## Ecole fondamentale de Limauges

rue des Ecoles, 8

Directrice : Madame JAMART

Tél. école : 010/61.22.78

Tél. privé : 010/61.58.00

Rentrée à 8h40



Ce groupe scolaire comprend :

- 1) Une section maternelle composée de trois classes accueillant les enfants dès l'âge de 2 ans et 6 mois;
- 2) Une section primaire composée de six classes conduisant à l'obtention du certificat d'études de base. Continuité des apprentissages à travers l'ensemble de la scolarité dans un climat relationnel chaleureux. Pédagogie active participative et différenciée respectant le droit à l'erreur et à la différence.
- 3) Une extension de l'académie.

- psychomotricité relationnelle pour les enfants de la section maternelle;
- cours d'éducation physique donné par un maître spécialisé au Centre Sportif des Coquerées;
- jeunesses musicales en 3<sup>e</sup> maternelle
- démarches actives favorisant le passage vers les humanités.
- ateliers informatiques
- sorties et visites d'une journée pour les 5-8 ans

- classes découvertes pour les 8-10 ans
- classes vertes pour les 10-12 ans
- extension de l'académie de musique
- repas chauds et/ou potage à midi
- garderie et étude surveillée, le matin à partir de 7h10, le soir jusqu'à 18h, y compris le mercredi et les jours de conférences pédagogiques
- soutien de l'Association des Parents
- collation diététique le mercredi

Renseignements et inscriptions sur rendez-vous. Permanence les 29 et 30 août de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h.  
Courriel : ec.comm.limauges@swing.be

## Ecole maternelle de La Croix

chaussée de La Croix, 80 A à Ottignies

Directrice : Madame FLAMANT

Tél. école : 010/41.35.85

Tél. privé : 010/41.79.69

Rentrée à 8h40



Cette école comprend quatre classes maternelles:

- une classe d'accueil pour les enfants dès l'âge de 2 ans et 6 mois;
  - deux classes organisées en structure verticale (âges différents favorisant l'entraide, le tutorat et la responsabilité);
  - une classe de 3<sup>e</sup> maternelle vivant des démarches actives, favorisant le passage en primaire (mise en place d'un cycle 5/8).
- Une section primaire de l'Athénée y est attenante.

L'école développe une pédagogie fonctionnelle, participative et différenciée donnant du sens aux apprentissages en partant du vécu de l'enfant, dans le respect de ses rythmes propres. Respectueuse de l'autre dans sa différence.

- climat relationnel familial;
- organisation mensuelle d'un conseil d'école;
- ateliers inter-classes;
- ateliers inter-écoles (pour les 3<sup>e</sup> maternelles)
- séances hebdomadaires de psychomotricité relationnelle dans un espace aménagé;
- ateliers d'éveil à l'informatique intégrés dans

- l'espace réservé aux 3<sup>e</sup> maternelles;
- repas chaud et potage le midi;
- garderie le matin à partir de 7h, le soir jusqu'à 18h et le mercredi après-midi;
- jardin aménagé;
- espace moteur couvert dans la cour.

Renseignements et inscriptions par téléphone à l'école jusqu'au 30 juin. Permanences le vendredi 26 et le lundi 29 août, de 10h à 13h et le jour de la rentrée.

## Ecole fondamentale de Limelette "Implantation de Jassans"

avenue de Jassans, 67

Directrice : Madame MOYSE

Tél. école : 010/41.05.62

Rentrée à 8h50



Cette école comprend une section maternelle accessible aux enfants de 2 ans et 6 mois et une section primaire comptant les six années réparties en trois groupes classes.

- pédagogie interactive, structure verticale, activités interclasses;
- sorties didactiques, théâtre, éveil artistique, classes de dépaysement;
- construction des apprentissages par la coopération et les activités-défis;
- éducation à la vie en groupe par le conseil de classe et le conseil d'école;
- en maternelle: psychomotricité en salle dès la 1<sup>ère</sup> et natation dès la 3<sup>ème</sup> maternelle;
- en primaire: initiation à l'informatique, cours d'éducation physique et de natation;
- repas chauds et potage à midi;
- garderie dès 7h30, le soir jusqu'à 18h.

Renseignements et inscriptions jusqu'au 30 juin à l'école ou en téléphonant au 010/41.05.62.

## Ecole maternelle de Limelette "Implantation des Sorbiers" (Buston)

avenue des Sorbiers

Directrice : Madame MOYSE (010/41.05.62)

Tél. école : 010/41.11.55

Rentrée à 8h45



Cette école comprend deux classes maternelles accessibles aux enfants de 2ans 1/2 à 6 ans.

- climat familial très sécurisant pour une première expérience scolaire;
- autonomie de l'enfant, respect des rythmes de chacun, structure verticale, activités interclasses;
- importance de l'épanouissement de chacun et du respect mutuel;
- psychomotricité en salle, natation en 3<sup>ème</sup> maternelle;
- excursions, théâtre, atelier cuisine, ateliers musicaux...;
- repas chauds et potage à midi;
- garderie dès 7h30 le matin et jusqu'à 18h.

Renseignements et inscriptions à l'école ou par téléphone

## Ecole fondamentale des Coquerées

rue des Coquerées, 4 à Mousty

Directeur : Monsieur MATHIEU

Tél. école : 010/62.04.50

Rentrée à 8h35



Ce groupe scolaire comprend

- cinq classes maternelles dont une classe d'accueil acceptant les enfants à partir de 2 ans et 6 mois,
- onze classes primaires respectant le travail par cycles et conduisant à l'obtention du certificat d'études de base.
- une extension de l'académie de musique : cours en fin d'après-midi et en soirée;

L'école s'est engagée dans la rénovation de l'enseignement afin de mettre en œuvre une "école de la réussite" qui donne du sens au travail scolaire.

- pédagogie active, participative et différenciée, qui développe un modèle d'action démocratique et un climat relationnel chaleureux.
- méthode de lecture fonctionnelle en 1<sup>ère</sup> année;
- sensibilisation au néerlandais à partir de la 1<sup>ère</sup> primaire;
- classes de dépaysement: 1 séjour au 1<sup>er</sup> cycle 2 séjours au 2<sup>e</sup> cycle et au 3<sup>e</sup> cycle;
- natation à partir de la 3<sup>ème</sup> maternelle;
- psychomotricité en salle pour les élèves de l'école maternelle;
- cours de gymnastique donné par un maître spécialisé au Centre Sportif des Coquerées;
- ateliers des Jeunesses musicales en 3<sup>ème</sup> maternelle;
- repas chauds et/ou potage à midi;
- soutien de l'Association de Parents;
- mare, jardin, poulailler éducatifs;
- garderie et étude surveillée, le matin à partir de 7h15, le soir jusqu'à 18h, y compris le mercredi et les jours de conférences pédagogiques;
- ateliers informatiques dès l'école maternelle;
- collation diététique le mercredi en maternelles;
- atelier de théâtre à partir de la 3<sup>ème</sup> primaire.

Renseignements et inscriptions sur rendez-vous. Site école : [www.ecoles.cfwb.be/eccerouxmousty](http://www.ecoles.cfwb.be/eccerouxmousty)

Courriel : [ec.comm.mousty@swing.be](mailto:ec.comm.mousty@swing.be)

## Ecole fondamentale de Lauzelle

rue du Val Saint-Lambert, 2

Directeur : Monsieur DESMARETS

Tél.: 010/47.55.41

Rentrée à 8h40



Ce groupe scolaire comprend :

- quatre classes maternelles mélangeant les enfants d'âge différent et les acceptant à partir de 2 ans et 6 mois;
- sept classes primaires travaillant en cycles de deux ans;
- les enfants de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> primaires sont répartis en trois groupes plus petits pour faciliter les débuts de la scolarité primaire;
- pédagogie active, participative et différenciée, respectant les principes de droit à l'erreur, à la parole et de droit à la différence, de 2 ans et 6 mois à 12 ans;
- psychomotricité en salle pour les enfants de la section maternelle;
- natation à partir de la 3<sup>ème</sup> maternelle ;
- mare éducative, potager ;
- garderie à partir de 8h le matin, le soir jusqu'à 18h, y compris le mercredi et les jours de conférences pédagogiques.

Renseignements et inscriptions tous les jours par téléphone. Site : <http://www.lozl.be>

Courriel : [ec.com.lauzelle@swing.be](mailto:ec.com.lauzelle@swing.be)

## Ecole maternelle et primaire de Blocry

rue de l'Invasion, 119 A

Directrice éc. primaire : Madame

GUIOT - COLPAERT

Tél. : 010/48.34.30

Fax : 010/45.32.07

Directrice éc. maternelle : Madame MOYSE

Tél. : 010/48.34.32

Fax : 010/45.32.07

Rentrée à 8h50



Ecole riche d'une population multiculturelle.

Le site comprend :

- une implantation maternelle composée de six classes dont trois accueillent les enfants de 2 ans et 6 mois tout au long de l'année;
- une implantation primaire composée de quatorze classes conduisant à l'obtention du certificat d'études de base;
- des classes spacieuses et fonctionnelles;
- une extension de l'académie de musique pour les enfants à partir de 7 ans (cours dès 16h et le mercredi après-midi);
- un atelier d'expression manuelle le mercredi après-midi, encadré par le Centre d'Expression et de Créativité Le "CLA".

En section primaire :

- chaque enseignant de 1<sup>re</sup> année accompagne ses élèves en 2<sup>e</sup> année;
- cours d'éducation physique donné par un professeur spécialisé, en salle équipée située dans l'école;
- cours de natation dès la 1<sup>re</sup> année aux Piscines de Blocry;
- cours de néerlandais ou d'anglais en 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années;
- différentes initiatives prises en matière d'éducation à la citoyenneté, à la santé et à l'environnement;
- diverses sorties et activités organisées (sportives, musicales, culturelles...).

- expression manuelle (local "spécifique" prévu)
- local informatique équipé de 14 ordinateurs
- classes de dépaysement;

En section maternelle :

- psychomotricité dans un espace agréable avec matériel varié;
- cour de récréation avec jeux divers;
- projets "inter-classes";
- sorties éducatives, théâtre;
- journée sportive pour les enfants de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> maternelles.

Le potage et les repas distribués à midi sont préparés à l'école.

Le traiteur respecte le "cahier des charges" réalisé sur base du cahier technique édité par le groupe Euralisa dans le cadre du Projet de Promotion à la Santé "A table les cartables"

Garderie le matin à partir de 7h et le soir jusqu'à 18h30, y compris le mercredi après-midi et les jours de conférences pédagogiques.

Etude surveillée gratuite de 16h à 17h, sauf le vendredi.

Renseignements et inscriptions jusqu'au 30 juin, les 1<sup>er</sup> et 4 juillet sur rendez-vous et le 26 août, de 10h à 13h et de 15h à 18h.

## ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE - ACADÉMIE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE, DE DANSE ET DES ARTS DE LA PAROLE DE COURT-SAINT-ETIENNE ET OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE

**Directeur :**

Dominique BODSON

**Secrétariat central :**

rue des Ecoles, 32

Court-Saint-Etienne

Téléphone : 010/61.42.36

Fax : 010/61.57.63

[www.academieintercommunale.be](http://www.academieintercommunale.be)

**Implantations :**

Ottignies, Court-Saint-Etienne, Blocry, Louvain-la-Neuve, Profondsart

**Objectif :**

Offrir une formation artistique permettant l'accès à l'enseignement artistique supérieur.

Proposer aux amateurs de tous âges, sans formation particulière, une formation artistique et culturelle de qualité, une initiation à la pratique d'un instrument ou du chant, aux disciplines parlées et à la danse classique ou contemporaine.

L'Académie de musique, danse et arts de la parole est organisée conjointement par la commune de Court-Saint-Etienne et la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve. Elle propose des cours dans des disciplines très variées, donnés par des professeurs de haut niveau.

L'académie, qui ne compte pas moins de 1.400 élèves, s'est également impliquée depuis plusieurs années dans un certain nombre de projets pédagogiques originaux.

- Cours collectifs : rythmique, formation musicale (adultes et enfants), analyse et écriture, diction-éloquence, danse classique, danse contemporaine, chant d'ensemble, ensemble instrumental, histoire de la musique et informatique musicale.

- Cours individuels ou semi-collectifs : chant, déclamation, musique de chambre, art dramatique, instruments : piano,

orgue, harpe, guitare, violon, alto, violoncelle, flûte traversière, clarinette, saxophone, hautbois, trompette, trombone, tuba, instruments à percussion.

- Section danse-transition (cours intensifs)

NB : Il est impossible d'énumérer toutes les possibilités qu'offre l'académie. N'hésitez donc pas à vous renseigner au secrétariat central ou sur le site de l'Académie:

[www.academieintercommunale.be](http://www.academieintercommunale.be)

**Fonctionnement :**

L'âge minimum requis est de 6 ans, sans limite d'âge pour les adultes. En général, la formation implique au moins deux périodes de 50 minutes par semaine.

Les cours sont gratuits jusqu'à 11 ans, puis 58 € et 144 € par an quel que soit le nombre de cours suivis. NB : il existe des cas particuliers d'exemption pour raison sociale.

"L'Académie solidarité" qui encadre et soutient efficacement les activités culturelles de l'académie recevra volontiers votre cotisation (10 €).

**Humanités artistiques enseignement secondaire**

L'académie organise des humanités artistiques (danse, théâtre et projet transdisciplinaire "musique-danse-théâtre") en partenariat avec le Lycée Martin V (Louvain-la-Neuve), l'Institut technique provincial (Court-St-Etienne) et l'Athénée royal de Rixensart. Renseignements et inscriptions : s'adresser à la direction.

**Rentrée le 1<sup>er</sup> septembre 2005**

Inscriptions pour l'année scolaire 2005-2006 : du jeudi 1<sup>er</sup> septembre au vendredi 23 septembre de 14 à 18h30.

Renseignements : [www.academieintercommunale.be](http://www.academieintercommunale.be) ou 010/61.42.36

# Des mésanges au Buston

**J**e les surprends... assis, les yeux écarquillés et la bouche ouverte, devant Bernard Poncin : captivés ! L'Ottintois, membre du Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) et passionné d'oiseaux, est venu leur parler des mésanges. Deux couples de charbonnières se sont installés dans les nichoirs qu'ils ont placés dans la cour. C'est l'attraction pour les 1<sup>ères</sup>, 2<sup>es</sup> et 3<sup>es</sup> maternelles de la petite école du Buston.

- « Monsieur... est-ce que les oiseaux risquent de tomber des branches quand ils dorment ? »
- « Est-ce qu'un oiseau peut vivre avec un autre oiseau que son mari ? »
- « Mais s'ils mangent des chenilles, il n'y aura plus de papillons ?! »

Mohamed, Kyllian et Tiffany n'en finissent pas de poser des questions : « Et toi, pourquoi tu fais des photos de nous ? » !

Bernard Poncin leur montre une vidéo passionnante : on y voit les mésanges picorer des graines dans sa main. Le film montre aussi que les trous, dans les façades des maisons,

servent parfois d'abris aux oiseaux... et aux bourdons !

- « Qui peut me dire ce qui est le plus dangereux pour les oiseaux, dans les jardins ? »



Passionnés par les mésanges, au Buston.

Axel ose : « Les chasseurs ? »

Tout faux ! Ce sont les chats, évidemment ! Bernard Poncin suggère aux enfants de pendre une petite clochette au collier de leur minou. Son bruit alertera les oiseaux, qui auront le temps de s'envoler ! Il leur explique qu'il est important de ne pas placer les nichoirs trop bas et qu'il est inutile de nourrir les oiseaux à la belle saison.

L'animation est presque terminée. Les élèves ont été sages : ils recevront tous un magnifique autocollant de la Ligue royale belge de protection des oiseaux, représentant un rouge-gorge. Bernard Poncin est ravi : les nichoirs offerts par le PCDN ont été rapidement habités et, c'est sûr, avec toutes les clochettes qui vont retentir au Buston, les oiseaux auront désormais la belle vie dans ce coin de Limelette !

## Réserve éducative aux Bruyères

L'école des Bruyères (Louvain-la-Neuve) a reçu le soutien de la fondation Roi Baudouin pour le réaménagement de son espace « nature/éducation » en véritable réserve éducative. Celle-ci comprendra un parcours « fougères », une station météo, un verger pupitre, un potager, un parcours « pré de fauche », une cabane d'observation... et une mare, dont les travaux de terrassement viennent d'être réalisés par l'équipe

communale « voirie » de Louvain-la-Neuve (notre photo).



## Réseaux non communaux

### Enseignement fondamental

- Athénée royal Paul Delvaux  
Av. Bontemps, 2 - 1340 Ottignies  
Section primaire du Centre:  
av. des Combattants, 35  
Section primaire de La Croix:  
chaussée de La Croix, 80b  
Tél.: 010 / 42 04 30  
Directrice: Pascale Auquier
- Collège du Biéreau  
Rue du Collège, 2  
1348 Louvain-la-Neuve  
Tél.: 010 / 45 03 06  
Directrice: Jean-Philippe Schmidt
- Ecole Martin V  
Allée du Recteur, 1  
1348 Louvain-la-Neuve  
Tél.: 010 / 45 01 02  
Directeur: Roland Falin
- Ecole Notre-Dame  
Av. des Iris, 14 - 1341 Céroux-Mousty  
Tél.: 010 / 61 41 18  
Directeur: Jean-Paul Van Peel
- Ecole Saint-Pie X  
Av. Saint-Pie X, 5 - 1340 Ottignies  
Tél.: 010 / 41 45 98  
Directeur: Eric Xhonneux
- Ecole des Bruyères  
Av. des Arts, 1 - 1348 Louvain-la-Neuve  
Tél.: 010 / 45 16 66  
Directeur: Marc Guiot

### Enseignement spécialisé

- Ecole Escalpage  
Enseignement spécialisé de type 4  
(pour les enfants âgés de 3 à 12 ans atteints d'un handicap moteur)  
Rue du Monument, 54 - 1340 Ottignies  
Aux Bruyères, à Louvain-la-Neuve,  
dès le 1/9/2005  
Tél.: 010 / 43 98 23  
Directeur: Christian Lieutenant

### Enseignement secondaire

- Athénée royal Paul Delvaux  
Av. des Villas, 15 - 1340 Ottignies  
Implantation de Lauzelle: rue de Clairvaux - 1348 Louvain-la-Neuve (pédagogie nouvelle)  
Tél.: 010 / 42 04 20  
Préfète des études: Thérèse Handgraaf
- Collège du Christ-Roi  
Rue de Renivaux, 25 - 1340 Ottignies  
Tél.: 010 / 42 04 70  
Directeur: Pierre Guerriat
- Lycée Martin V  
Rue du Collège, 3  
1348 Louvain-la-Neuve  
Tél.: 010 / 48 96 40  
Directrice : Maryse Dubuisson



Votre opticien

*H. Metzmaeker*

**A l'achat d'une  
monture et de  
deux verres,  
garantie totale  
d'un AN  
contre la casse.**

Galerie du Douaire - 1340 Ottignies - Tél./fax: 010/41 39 96  
Ouvert du lundi au samedi de 9 à 18h30



**Plus de 25 ans  
au service de  
l'immobilier**

**Vente - Location :**  
010 / 41 50 50  
info@brabimo.be

**Gestion - Syndic :**  
010 / 41 35 35  
syndic@brabimo.be  
rue du Moulin, 7  
1340 Ottignies-LLN



## AQUA-SERVICE

s.p.r.l.



**Traitement de l'eau  
Piscine  
Construction-rénovation  
Produits d'entretien  
Adoucisseurs d'eau  
Sel pour adoucisseurs d'eau**

Rue de la Croix Thomas, 40 Tél.: (010) 61 44 42  
1341 Céroux (Ottignies) Fax : (010) 61 35 70

Depuis  
1912

# Ets Massart

**JUSQU'À -20%! LORS DES SOLDES  
DÈS LE 1<sup>er</sup> JUILLET 2005**

Décoration - Tentures - Voilages -  
Peintures - Droguerie

Pyjamas - Chemises de nuit - Peignoirs -  
Sous-vêtements - Articles Calida & Ringella

**Bd Martin, 3 à Ottignies - 010/41 51 38**

## 6 bonnes raisons d'échanger votre carte Visa contre une carte Citi Visa ou CitiMasterCard

1. Ligne de crédit de 2.000 €!<sup>(1)</sup>
2. Un compte à vue Citibank pas nécessaire.
3. Sécurité absolue pour tout achat Internet.
4. Votre photo GRATUITE sur votre carte!
5. Retrait d'argent partout dans le monde.
6. Bon de valeur de 20€<sup>(2)</sup>



(1) Ouverture de crédit, sous réserve d'acceptation de votre dossier et après accord mutuel.  
(2) Bon de valeur €20 à valoir sur votre 1er achat de minimum €20 avec votre nouvelle carte.  
Conditions au 12/01/2005, sous réserve de modification.

# citibank®

E.B. : Citibank Belgium SA - Prêtreur - Bld. Gêles, Jacques 263g, 1050 Bruxelles -  
TVA n°BE 040517147 RPM Bruxelles - Compte 954 536261-42

### Citibank Ottignies :

Avenue des Combattants 97, 1340 Ottignies - Tél : 010/41.63.29 - Fax : 010/41.57.63

SPRLU Anne Feuillen - Agent délégué/Intermédiaire de crédit



# 60<sup>e</sup> anniversaire de la libération

**P**our commémorer la libération des camps et la fin de la guerre, l'échevine des manifestations patriotiques Annie Galban et le service Citoyenneté ont organisé une semaine d'animations «mémoire», en collaboration avec les différents mouvements patriotiques de la ville (lire le BCO n° 134 du 22 avril 2005).

Lors de la cérémonie officielle, le 8 mai, l'échevine a expliqué qu'elle avait souhaité cette «*semaine de mémoire pour mettre des mots sur les morts et sur la souffrance endurée, pour que les anciens parlent aux plus jeunes, pour faire passer un message d'espoir.*»

Annie Galban : «*Au-delà des commémorations protocolaires, des hommages et des cérémonies*



Dépôt de fleurs à Ottignies.

*officielles, agrémentées avec brio de musiques de l'époque de la libération par une vingtaine de musiciens de l'Ensemble instrumental de Limelette, les actions de cette semaine de commémoration ont*

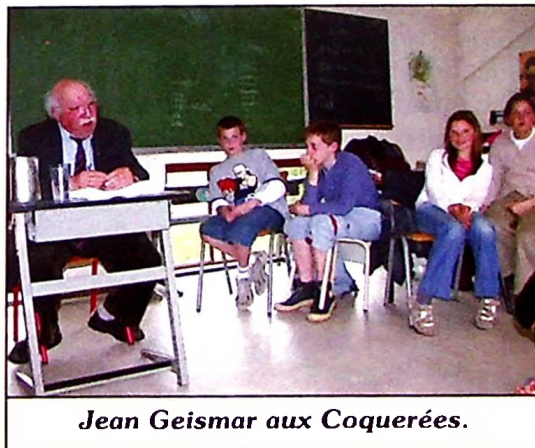
*voulu, avec raison, mobiliser les réflexions des enseignants et des élèves autour de la signification profonde des horreurs perpétrées par le régime nazi et les dérives en tous genres.»*

## Un film, des témoignages

Le 10 mai, accueillis par le bourgmestre Jean-Luc Roland, les membres des associations patriotiques - avec 200 élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> primaire des écoles communales - ont visionné le film «*La Vie est belle*» de Roberto Benigni, au cinéma UGC de Louvain-la-Neuve. A l'issue de la projection, le Limelettois Jean Geismar a été témoin de son vécu d'enfant caché, à l'école des Coquerées.

Bertrand. «*Ils ont vu l'exposition «J'avais 20 ans en 45» dans le cadre de leurs classes vertes à Bastogne, en*

*janvier. Le grand-père d'un ancien élève est aussi venu leur raconter ce qu'il avait vécu pendant la guerre.»*



Jean Geismar aux Coquerées.

«*Les élèves sont très intéressés par cette sombre période de l'histoire*», explique l'institutrice Corinne

D'autres écoles ont fait part de leur souhait de poursuivre le contact. Les membres des associations patriotiques ont répondu à cet appel avec enthousiasme. D'ici quelques semaines, ils rencontreront les jeunes pour leur expliquer le comment et le pourquoi de la genèse de la seconde guerre mondiale ainsi que les terribles moments qu'ils ont personnellement vécus.

## Deux conférences

Le 14 mai, Victor Danneels, membre du Cercle d'histoire de la ville, a proposé une conférence «*Ottignies dans le contexte de la bataille de la Dyle*» à l'Espace Saint-Remy.

De nombreux Ottintois - toutes générations confondues - y ont assisté. Une rescapée d'Auschwitz, Marie Pinhas, a pris la parole ensuite pour raconter son vécu...

«*Un témoignage douloureux, on ne peut plus poignant*», déclare l'échevine des Associations patriotiques Annie Galban.

# 60 ans après... l'impossible oublié

**L**e 11 mai, une cinquantaine d'Ottintois ont visité le fort de Breendonk. Parmi eux, André Van Pee, président de la section locale des invalides de guerre, Georges Jacquet et Jules Charpentier, anciens prisonniers de guerre, le président du cercle d'histoire Karl Simon...

Georges Jacquet, blessé sur la Lys à l'âge de vingt ans, envoyé au camp de Gorlitz, visitait Breendonk pour la 3<sup>e</sup> fois. Deux membres de sa famille ont connu l'enfer du « camp de la mort rampante » : un cousin de sa mère, Julien Fievet, y a été fusillé... un petit cousin de son père, Camille Dejasse, qui était adjudant comptable au champ d'aviation de Nivelles, y a transité avant d'être envoyé à Auschwitz... d'où il n'est jamais revenu. « Regardez, voici le nom de Julien » nous confie-t-il, ému, dans la salle où sont repris les noms des 3500 détenus qui ont souffert aux portes de Malines.

Karl Simon a visité Breendonk avec un groupe d'anciens prisonniers, juste après la fin de la guerre. A l'époque, ce qu'il a vu était encore plus effroyable que ce qu'on



d é c o u v r e aujourd'hui. Il nous montre un nom, sur la plaque d'hommage aux 164 prisonniers qui ont été fusillés à

|    |              |    |            |
|----|--------------|----|------------|
| 42 | DOBRZYNSKI S | 19 | LANDO M    |
| 51 | DORISSEN F   | 44 | LAURENT A  |
| 41 | DOTTERMANS E | 22 | LE HOUCK   |
| 20 | DUMONT C     | 37 | LELONG G   |
| 39 | DUMONT R     | 29 | LEMEUR F   |
| 41 | EVERAERT L   | 31 | LOOSSENS   |
| 37 | EVERS R      | 33 | LOUIS A    |
| 35 | EVARD N      | 52 | LOVENVIRTH |
|    |              |    | LIPPENS G  |

Breendonk : celui de Clovis Dumont. Il habitait Mousty, il avait 37 ans...

L'atmosphère qui règne dans la salle des interrogatoires est insoutenable. Le guide Reginald Coene explique comment les prisonniers étaient suspendus à un crochet avant d'être tabassés, marqués au fer rouge et comment, soudain décrochés, leurs genoux allaient s'éclater sur les arrêtes d'un instrument de torture en bois. Atroce.

A l'issue de la visite, les visages sont graves. « J'ai lu beaucoup de documents, vu beaucoup de reportages... mais voir, sur place, comment ces gens ont dû vivre et travailler... les conditions - le froid et l'humidité, le manque de nourriture - qu'ils ont dû supporter... c'est l'horreur. Le proverbe qui dit que l'homme est un loup pour l'homme trouve véritablement son illustration ici », déclare André Van Pee.

Avant de reprendre la route pour Ottignies, les participants se regroupent à l'entrée du fort, pour une photo aux côtés du bourgmestre Jean-Luc Roland et de l'échevine en charge des associations patriotiques. Eux aussi sont marqués par la visite.



« Je ne sais pas quoi vous dire... », s'excuse Annie Galban. «... sinon qu'il est important de se souvenir pour ne jamais oublier, d'y penser pour ne jamais le revivre... ».



# Territoire de mémoire

**N**otre Ville a signé la charte de l'ASBL liégeoise "Les Territoires de la Mémoire", centre d'éducation à la tolérance et à la résistance qui s'oppose à tous les extrémismes... à la montée des mouvements et partis d'extrême droite en particulier.

Le 14 mai, au terme de la semaine de commémoration de l'armistice de mai 1945 organisée par la Ville et les associations patriotiques, les autorités ont dévoilé une plaque « Territoire de Mémoire » dans le hall de l'administration communale, au Cœur de Ville, signe tangible que la commune s'engage :

- à sensibiliser aux dangers du racisme, de la xénophobie et de la résurgence du fascisme,
- à faire prendre conscience des excès auxquels peuvent aboutir les exclusions,

- à favoriser un consensus démocratique et la construction d'une société juste, progressive et fraternelle.

L'ASBL "Les Territoires de la Mémoire" a choisi de refuser le mensonge et l'oubli en éduquant les plus jeunes au devoir de Mémoire et à devenir des femmes et des hommes critiques et responsables. Pour ce faire, elle met de nombreux outils à leur disposition : parcours symbolique qui présente le cheminement des déportés dans l'enfer concentrationnaire, expositions, ateliers, journal...

En s'engageant à ses côtés pour cinq ans, comme 74 autres communes, notre Ville entend signifier clairement à tous qu'elle n'acceptera jamais les agissements de ceux qui essaient de salir les valeurs démocratiques.



**L'échevine des Associations patriotiques et le président de l'ASBL « Les Territoires de la Mémoire » dévoilent la plaque « Territoire de Mémoire » au Cœur de Ville.**

Les élèves des écoles de la ville découvriront le parcours symbolique conçu par l'ASBL ; l'échevine des Associations patriotiques Annie Galban a aussi annoncé qu'une exposition sur la bataille de la Dyle à Ottignies serait programmée dans quelques mois.

## Un arbre de la Mémoire et de la Paix

Un châtaignier a remplacé l'érable malade, à côté de l'église Saint-Remy d'Ottignies. Planté le 15 avril



par l'équipe « Espaces verts » de la Ville, il a été dénommé « Arbre de la Mémoire et de la Paix » à l'occasion d'une cérémonie en hommage aux Résistants et aux Justes parmi les Nations organisée à l'initiative de l'Ottintois Jean Geismar, ancien enfant caché, et du Doyen d'Ottignies Pierre Welsch, le 18 avril. Le Chaumontois Raymond Itterbeek a pris la parole au nom des Justes... la conseillère communale Nelly Roobrouck a évoqué l'action de ses parents, Hector et Sidonie Vandeboren-Devroye, des agriculteurs de Blocry qui ont caché un enfant juif en 1942... Une plaque, sur un socle, remplacera prochainement le panneau dévoilé par Jean Geismar et le bourgmestre Jean-Luc Roland.

## Armée Secrète



Beaucoup d'émotion, le 5 juin au Mémorial de l'Armée Secrète (Limelette), pour la traditionnelle cérémonie du souvenir.

Le président de la fraternelle de l'Escadron Neyberh-Brumagne Lucien De Smet a salué la mémoire de deux camarades disparus cette année : le trésorier Jules Noiset et Jean Vandermale.

# *Ristournes communales : eau - électricité*

## **1. RISTOURNES FAMILLES NOMBREUSES**

Aucune ristourne d'électricité n'est prévue

### **RISTOURNES SUR L'EAU**

Les chefs de famille nombreuse, dont le ménage comprend à la date de la demande, au moins trois enfants à charge, demeurant et domiciliés avec eux, ont droit, pour la facture d'eau afférant à l'immeuble où ils sont domiciliés à cette même date - il s'agit de l'eau affectée aux besoins du ménage - à la gratuité de :

12 m<sup>3</sup> avec 3 enfants,  
16 m<sup>3</sup> avec 4 enfants,  
20 m<sup>3</sup> avec 5 enfants,  
24 m<sup>3</sup> avec 6 enfants,  
28 m<sup>3</sup> avec 7 enfants et plus.

Ces m<sup>3</sup> d'eau gratuite seront déduits par l'IECBW lors de l'établissement de la facture, en fin d'année.

Les ressources, prises en considération pour l'octroi de cet avantage, sont

- pour 3 enfants à charge  
39.898,80 € nets imposables
- pour 4 enfants à charge  
43.795,92 €
- pour 5 enfants à charge  
47.693,04 €
- pour 6 enfants à charge  
50.888,67 €
- pour 7 enfants à charge et plus  
55.487,29 €

La demande sera accompagnée des pièces justificatives suivant le cas :

- 1) le dernier avertissement extrait de rôle relatif à l'imposition 2004 - revenus 2003, à défaut copie de la déclaration de cet exercice ;
- 2) attestation scolaire pour les enfants de plus de 18 ans ;
- 3) le cas échéant joindre une attestation prouvant le handicap d'un membre du ménage ;
- 4) une copie de la dernière facture d'eau de l'IECBW libellée au nom du demandeur.

## **2. RISTOURNES REVENUS MODESTES**

### **RISTOURNES SUR L'EAU ET L'ELECTRICITE**

Pour l'année 2005, il sera accordé à toute famille à revenus modestes, domiciliée dans la Ville à la date de la demande, une ristourne de 31,00 € sur la consommation d'eau et 31,00 € sur la consommation d'électricité.

Est considérée comme famille à revenus modeste celle dont le total des revenus de tous les membres repris dans la composition du ménage n'excède pas la somme de 12.986,37 €, augmentée de 2.404,13 € par personne à charge ou cohabitante.

De plus, le revenu cadastral non indexé afférant à l'habitation (unique bien) dans laquelle est domicilié le ménage ne doit pas dépasser 1.250,00 €.

La demande sera accompagnée des pièces justificatives suivant le cas :

- 1) le dernier avertissement extrait de rôle relatif à l'imposition 2004, revenus 2003, ou une preuve des ressources actuelles si le chef de ménage n'est pas imposable ;
- 2) attestation scolaire pour les enfants de plus de 18 ans ;
- 3) le cas échéant joindre une attestation prouvant le handicap d'un membre du ménage ;
- 4) une copie de la dernière facture d'eau et d'électricité ;
- 5) une copie du revenu cadastral.

### **REMARQUES IMPORTANTES**

- 1. La demande doit être remise en mains propres à un agent du service social ;**
- 2. Pour obtenir la ristourne, le demandeur ne devra pas être redevable envers la Ville d'une taxe quelconque ;**
- 3. Pour être valable, la déclaration certifiée sur l'honneur par le demandeur doit rentrer complète à l'administration communale pour le 9 juillet 2005 au plus tard ;**
- 4. Toute demande introduite après cette date ne pourra être prise en considération.**



# spri **sani-décor**

- installations sanitaire-plomberie
- chauffage
- dépannages urgents
- entretien chaudières à gaz



- détartrage chauffe-eau
- travaux d'égouts
- inspection caméra
- débouchage
- toiture
- carrelage et plafonnage

GSM: 0498.701.855 - Tél.: 010.68.14.68  
www.sanidecor.be - info@sanidecor.be

## Attention, vous allez adorer !

Atelier Théâtre  
**Jean Vilar**

SAISON 2005-06

0800/25 325 / www.atjv.be



*Colombine*  
Lingerie  
Corseterie  
Balnéaire

du 75 AA au 120 F  
Bd Martin, 32 à Ottignies  
Tél. 010 41 49 30

**Anita**



**DIABOLO**  
Vêtements  
enfants/  
ados de  
8 à 18 ans

Avenue du Douaire, 66  
1340 Ottignies  
010 / 43 97 11  
Du mardi au samedi de  
10 à 18 h.

**LA NEW BEETLE CABRIOLET... C'EST LE MOMENT !**



Par amour de  
l'automobile

**NOTRE  
SHOW-ROOM  
RESTERA  
OUVERT  
PENDANT LES  
VACANCES**

Ets **Hermand** spri

Avenue des Combattants 117, Ottignies (gare) - Tél.: 010/41 34 32 - Fax : 010/41 24 52  
E-mail : info@hermand.vw-audi.be - Web : www.vw-audi.be/hermand



# C'est le moment de s'abonner !

**L'**Atelier Théâtre Jean Vilar et le Centre culturel d'Ottignies ont présenté leurs saisons 2005-2006. A souligner cette année, une collaboration pour quatre spectacles. « *Après plus de 25 ans de relations de bon voisinage et d'accueils respectifs de spectacles, nous avons souhaité véritablement travailler ensemble. C'est un garant de confiance entre nos deux institutions* », déclare la directrice du Centre culturel Martine Quéroles.

Armand Delcampe en profite pour évoquer la rénovation du Vilar (la salle qui s'élèvera de 12 à 22 mètres, 500 personnes de plain-pied (un seul gradin au lieu des trois actuels), l'entrée principale et la billetterie du côté de la place Rabelais, le bar dans l'ancienne entrée : 3 millions d'euros au total !), qui devrait durer un an : en 2006-2007, il compte bien squatter encore la grande salle d'Ottignies ! Et Martine Quéroles de redire l'importance de la mobilité culturelle au sein de la ville « Pôle culturel » : « *Pour sa part, le Centre culturel investira cinq lieux la saison prochaine : sa salle habituelle et le Jean Vilar, mais aussi l'Aula Magna, la Ferme de Blocry et... la Ferme du Biéreau, fraîchement rénovée, pour deux spectacles musicaux en*

*collaboration avec le Festival de Wallonie.* »

Côté fréquentation, c'est l'optimisme de part et d'autre de la Dyle : « *57 à 58.000 spectateurs la saison dernière, nos salles occupées à 85%. La fréquentation a augmenté de 34% par rapport à la saison 2004-2005* », indique Armand Delcampe. « *Ce n'est pas vrai que les gens ne vont pas au théâtre, qu'ils n'ont pas de sensibilité et d'intelligence !* » Au Centre culturel, on évalue l'occupation entre 85 et 100% : « *La saison dernière, nous avons dû refuser du monde pour certains spectacles. La pièce « Oscar et la dame rose » d'Eric-Emmanuel Schmitt a même été présentée deux soirs, ce qui n'était pas prévu au départ.* »

Côté contenu, comme de coutume, il y en aura pour tous les goûts ! Le comédien Patrick Ridremont, parrain de la nouvelle saison du Centre culturel (qui jouera dans « La veuve rusée », un des quatre spectacles proposés à la fois par le CCO et le Vilar, en octobre à l'Aula Magna),

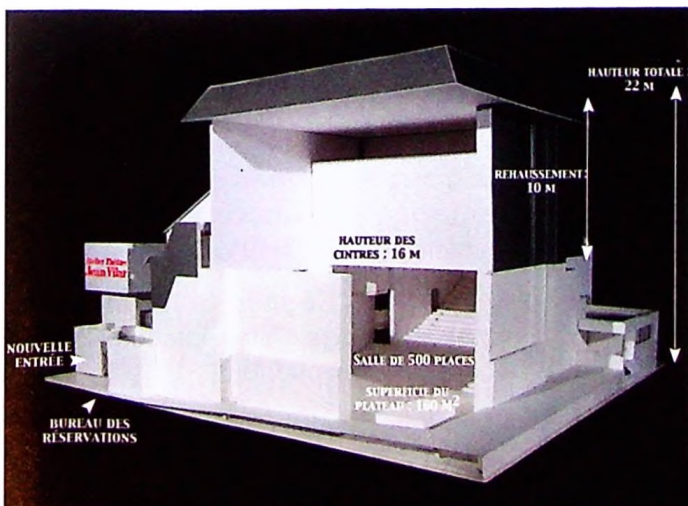


**Michel Galabru, au Centre culturel, le 1<sup>er</sup> avril 2006.**

n'en revient pas : « *Je n'ai jamais vu une saison aussi fournie ! Il y a des spectacles et des comédiens que j'adore... d'autres que je déteste ! L'important, c'est que tous soient là.* » Et parmi eux, le CCO n'est pas peu fier d'annoncer la présence de Michel Galabru (le 1<sup>er</sup> avril, mais ce n'est pas un poisson!) dans « Les rustres », un spectacle qui tournera peu en Belgique et qualifié d'éblouissant par

le président du CCO Valmy Féaux, qui a vu la pièce à Paris.

Beaucoup de musique au Vilar : Armand Delcampe accueille à nouveau un spectacle musical de son ami Jérôme Savary (il s'agit aussi d'une exclusivité), l'opérette belge « Youpi » (« *à voir absolument avant de mourir* » !)... et se réjouit de ce que son plateau soit le rendez-vous de toutes les générations, comme sa salle d'ailleurs : « *Il y a du 15-20 ans, mais aussi du 90 ! Tant qu'on sait marcher, on peut venir au théâtre. Et il faut y venir, pour vivre mieux !* »



**Le Vilar va changer de look pour mieux accueillir les spectateurs.**

## Programmes complets

Demandez les programmes et les conditions d'abonnement :

- Atelier Théâtre Jean Vilar : 0800/25 325 (gratuit).
- Centre culturel d'Ottignies : 010 / 41 44 35.





# «Les après-midi, ça devrait pas exister»

La Ville a octroyé son 14<sup>e</sup> « Prix Renaissance de la nouvelle » à la Française Fabienne Jacob pour son recueil de onze nouvelles « Les après-midi, ça devrait pas exister », paru aux éditions Buchet/Chastel.

« On y trouve de l'émotion, beaucoup de détails et de couleurs, des notes d'humour. C'est un recueil ancré dans la réalité des hommes et des femmes d'aujourd'hui », indique l'Ottintois Michel Lambert, co-fondateur du prix avec l'ancien directeur du Centre culturel Carlo Masoni.

C'est la première fois que le Prix Renaissance de la nouvelle couronne un premier livre d'un auteur. Les membres du jury franco-belge ont analysé 36 recueils, publiés par 24 maisons d'édition différentes, avant de se prononcer.



Fabienne Jacob.

« Ils étaient, pour la plupart, de grande qualité. Très divers, ce qui a rendu la comparaison - et dès lors, la tâche du jury - difficile. L'ouvrage de Fabienne Jacob est le seul à avoir été retenu par tous les membres du jury. »

Avant de remettre son prix (3000€) à la lauréate, l'échevine de la Culture Véronique Lépine-Herman a expliqué comment le livre primé l'an dernier (Le voyageur lacunaire, de Georges Thinès) avait été mis à la disposition des classes des écoles secondaires de l'entité, avec la collaboration de la bibliothèque d'Ottignies, pour que les jeunes puissent étudier

le genre de la nouvelle.

Michel Lambert, lui, a rendu hommage à l'ancien échevin de la Culture, Jean-Marie Heuse. L'an dernier, alors qu'il ne lui restait plus

que quelques jours à vivre (et qu'il n'était déjà plus échevin), il lui a téléphoné, le soir de la remise du prix, pour savoir si la cérémonie s'était bien déroulée et pour féliciter le lauréat. « C'était le geste d'un grand monsieur. »

Fabienne Jacob a dit son attachement à la Belgique : « un pays très libre, qui ne ressemble pas du tout au mien. Pour moi, la France est le pays de l'ironie, la Belgique, pas du tout. » Elle a répondu aux membres du jury qui l'interrogeaient sur le titre de son recueil - en réalité, le choix de son editrice - et sur sa passion pour la couleur rouge « sans doute une façon de conjurer ma phobie du sang ». Elle s'est aussi étonnée de certaines remarques de ses lecteurs: « d'aucuns ont trouvé mon livre noir, grave, triste, mélancolique, nostalgique... pour ma part, je ne trouve pas du tout... mais quand je descends à la cave, je ne sais pas trop quelle bouteille je remonte ! »

A l'issue de l' « interrogatoire », le comédien Néolouvaniste Jean-Marie Pétirot a fait partager l'émotion de deux des nouvelles de la lauréate.

## Installations au bord du lac

Si vous vous promenez du côté du lac de Louvain-la-Neuve cet été, ne manquez pas les installations proches de la Petite maison du lac : l'arbre lumineux aux fleurs tentaculaires de la Néolouvaniste Françoise Deleu (« *surprendre le promeneur solitaire comme un clin d'œil dans sa rêverie, laisser libre court à son imaginaire au gré du vent* »), les peintures de sol « type autoroute » de Benjamin Pailhe (« *autant d'analogies aux embruns que forment les vagues se brisant sur les berges* »), les six sphères flottantes d'un mètre de diamètre d'Aurore Vandember (« *Souffle... souffle le vent... et que sur l'eau, la folie fasse miroiter des points de vues infinis...* »).



L'oeuvre de Françoise Deleu.

Renseignements : 010/41 37 26.

## À la Médiathèque

- Présentation du label Tzadik. Fondé en 1995 par le créateur de musique John Zorn, il se consacre à produire le meilleur de l'avant-garde et de la musique expérimentale (jusqu'au 14 août).
- Exposition de David Amram, peintures acryliques et pigments (jusqu'au 15 juillet)
- Exposition "Regards sur l'île Maurice", photographies d'Yves Pitchen (du 15 juillet au 2 septembre)

Renseignements : 010 / 45 13 91 - 9a, place Galilée, à Louvain-la-Neuve. Du mardi au vendredi, de 12 à 18 h ; samedi, de 10 à 18 h.  
[www.lamediatheque.be](http://www.lamediatheque.be)





# Fête de la Musique

**L**e Centre culturel vous invite à fêter la musique, ce 18 juin, dès 20h30, à la Petite maison du lac de Louvain-la-Neuve.

Au programme : cabaret libre et Saher « L'homme-Orchestre » (musique des quatre coins du monde).

La 12<sup>e</sup> Nuit de la musique africaine est programmée le 24 juin, dès 18h, au Domaine provincial du Bois des Rêves.

Renseignements : 010/41 37 26.

## Hypathia en fête

Deux jours de fête à la Maison de la Laïcité d'Ottignies «Hypathia» (rue des Deux Ponts). Bienvenue à tous ! Au programme :

### Samedi 18 juin

- 13h : inauguration de l'exposition "Passeurs de frontières", témoignage sur la mémoire militante, le sens de l'engagement et de la solidarité, à travers un hommage rendu à 80 femmes et hommes, citoyens ordinaires, philosophes, journalistes, écrivains, artistes, cinéastes... qui, un jour de leur existence, ont eu le courage de dire non à l'injustice, à l'arbitraire ou à l'oppression et qui, de par leurs actes divers, ont fait naître un rêve de liberté, une cause, un horizon de vie nouvelle pour leurs contemporains.
- 15h45 : projection du reportage "Un jour ou l'autre, on pourrait être victime de l'extrême-droite", suivie d'un débat.
- 18h : concert jazz de René Harveng, Piet Verbist et Odon Petit.

### Dimanche 19 juin

- 13 et 16h : concert vocal du chœur de l'ULB.
- 14h : jeu de rôle " Cartes en main ", l'extrême-droite prend le pouvoir à la Maison de la Laïcité Hypathia.
- 16h30 : présentation du projet de voyage à Auschwitz préparé par et pour des jeunes.
- En fin d'après-midi : débat sur le thème multiculturel avec des musiciens et concert du groupe BUBBLEGUM Sound. Barbecue.

Renseignements : 010 / 41 12 03 (mardi et vendredi, de 10 à 12h) ou 010 / 41 52 31 (soir).  
<http://hypathia.site.voila.fr>



**La Maison de la Laïcité d'Ottignies vous accueille ces 18 et 19 juin.**

## Des Suisses à l'hôtel de ville

Intéressés par le fonctionnement de notre Ville (ses conseils consultatifs, son intérêt pour le développement durable, sa qualité de pôle culturel...), les membres de la Municipalité de Renens, 4<sup>e</sup> ville du canton de Vaud, en Suisse, nous ont rendu visite le 12 mai. Après un petit-déjeuner avec les membres du Collège et un exposé du bourgmestre Jean-Luc Roland, ils ont découvert le site de la Mégisserie (comme la nôtre, leur ville compte un projet «Européen»), l'entité de Céroux et la cité universitaire. Ils ont été séduits par l'harmonie du mélange « étudiants-habitants »... et par la Cuvée des Trolls brassée à Louvain-la-Neuve !



## Ottignies autrefois

Dans le cadre du projet « J'écris ma vie, j'écris ma ville - Appartenances - Identités » développé par la commission éducation permanente du Centre culturel et de nombreux partenaires associatifs locaux, nous recherchons - pour une exposition qui aura lieu en novembre - tous documents, affiches et photos sur les entreprises ottintoises : la brasserie Courtois, la mégisserie Cordier, la limerie Curely, la filature Van Hoegarden-Boonen, la scierie Decoux, la filature Bradley, la filature Gouttier, la briqueterie du Petit Ry et Franquénies, la tannerie Nelès, la fonderie Verdoot, la brasserie Demolder (Court-Saint-Etienne)...

Renseignements : 010/42 13 01.



Rue du Monument, 69  
1340 Ottignies  
Tél. 010 / 41 30 06  
Fax 010 / 41 05 35

**Chez Decoux,  
on vend du bois  
depuis 1903**

**J'♥ LE BOIS**  
Négoce Spécialisé FNN

**Cet été, progressez !**

**Cours d'été pour adultes**



Néerlandais ~ anglais ~ espagnol ~  
allemand ~ italien.  
De 1 à 3 semaines.  
Cours de jour ou cours du soir.

**Stages d'été «Langues Plus®»  
pour juniors (8-17 ans)**

*Stages de langues jumelés à une activité de découverte  
sportive, culturelle ou scientifique.*

*Langues Plus ... musée créatif ~ cirque ~ djembé ~  
football ~ golf ~ jazz & funk ~ natation ~ éveil scientifique ~  
tennis ~ art & création ~ court métrage ~ dessin animé 3D ~  
escalade ~ site web ~ sports aventure ...*

*Stages organisés à Louvain-la-Neuve et Braine-l'Alleud*

**CLL**  
centres de langues

Sous le patronage de l'Université Catholique de Louvain (UCL)

☎ **010 45 10 44**

info@cll.ucl.ac.be

[www.cll.be](http://www.cll.be)





**ARGENTA**  
**EPARGNER-PRETER-ASSURER**

Agence d'Ottignies - Bld Martin, 28 - Ottignies  
Tél.: 010 40 13 74 - Fax : 010 40 12 10  
E-mail : argenta@skynet.be

Succursales :  
Uccle - Chée de Waterloo, 747 - Tél.: 02 345 83 86  
Ixelles - Av. du Pesage, 13 - Tél.: 02 648 79 64

**Tous nos comptes  
sans frais.  
Cartes gratuites.  
Probablement les  
meilleurs  
taux  
d'épargne.  
Consultez-nous...**

**Un  
sommeil  
réparateur?**

**Reposez-  
vous sur  
nous...**

**MAXI  
literie**

**CONSEIL  
QUALITÉ  
PRIX  
CHOIX**

**BULTEX**

**DORMEZ SAIN  
VIVEZ BIEN**

**Acor**

**PLUMKA**

Garantie confort: 8 jours  
votre matelas à l'essai.

**61, rue du  
Monument  
1340 Ottignies  
(sortie arrière  
du Douaire)**

Tél 010 40 06 08  
Fax 010 40 13 07

**300 m<sup>2</sup>  
d'exposition**

Livraison et reprise  
gratuite de votre  
ancienne literie

# Des jeux pour les petits et les grands

**A** ne pas manquer : le festival des jeux pour tous « Ebullition » - organisé par la société Yellow Events en collaboration avec la Ville et la Nouvelle Association des Commerçants de Louvain-la-Neuve (NACL) - se déroulera les 25 et 26 juin prochains, dans le centre de Louvain-la-Neuve. Le samedi, de 13 à 21h ; le dimanche, de 10 à 18h.



Pour 5€ la journée, les visiteurs, petits et grands, pourront s'amuser avec plus de 200 jeux en bois, jeux géants, jeux traditionnels et jeux anciens. Il y aura aussi des structures gonflables ainsi que des animations : artistes, chantiers, jongleries, marionnettes, contes... (lire le BCO n°134 du 22 avril 2005).

Renseignements : [www.ebullition.be](http://www.ebullition.be)

## Fête de quartier

Les habitants de « Court-Céroux » et la Régie des Quartiers d'Ottignies-L.L.N. vous invitent à la fête organisée à l'avenue des Muguets et à la rue des Tulipes, le samedi 2 juillet. Au programme : brocante et foire artisanale (toute la journée), tournoi de mini foot pour enfants (10h) et de pétanque pour adultes (14h), activité créative pour les jeunes, château gonflable, oberbayern (de 15 à 18h), grimage et épreuves jeu de piste pour les enfants (15h), goûter, karaoké (19h), soirée dansante (21h).

Renseignements et inscriptions :  
010 / 61 54 56 ou [rqottignies@swing.be](mailto:rqottignies@swing.be)

## Aide aux ASBL

Nous vous avons déjà présenté « Belgian Senior Consultants (BSC) Région wallonne », cette ASBL qui se compose de personnes (pré)pensionnées désireuses de mettre bénévolement leurs expériences professionnelles, leurs compétences, leurs savoirs, à la disposition de ceux qui en ont besoin (entreprises qui se créent, sociétés qui veulent étendre leurs activités...).

BSC nous fait savoir qu'elle continue à apporter aussi son aide aux ASBL qui doivent adapter leurs statuts en tenant compte des nouvelles dispositions légales et réglementaires qui leur sont applicables.

Renseignements : 010 / 41 64 55.

## Pour Guillaume

Le 2 novembre 2001, à l'aube de ses 18 ans, notre fils Guillaume décidait de quitter ce monde. Depuis son départ, nous mettons sur pied, chaque année, une journée familiale qui nous permet de récolter des fonds que nous reversons entièrement au service « prévention suicide » de l'ISBW. Si vous vous sentez concernés... ou simplement pour passer un moment dans la nature... rejoignez-nous ce dimanche 19 juin pour une randonnée VTT ou pédestre (circuits de 6, 10 ou 13 km). Inscriptions au terrain de football du Royal Ottignies Stimont, de 8h30 à 15h. PAF : 3€.

Ce jour compte beaucoup pour nous.

Armand Londot.

## Camps pour 12-18 ans

La Chaloupe, service ottintois d'aide aux jeunes et aux familles, organise - pour la cinquième année - l'opération « été-jeunes ». Du 26 juin au 10 août, les 12-18 ans sont invités à participer à des camps (équitation, vélo vers Paris, catamaran, photo, montagne dans les Alpes, fauteuil volant) et des journées kayak et escalade. Y seront privilégiés : la vie en groupe, la solidarité, l'acquisition de compétences et le partage d'expériences.

Renseignements : 010 / 41 70 53 ou [www.lachaloupe.be](http://www.lachaloupe.be)

## SOS bénévoles

Vous avez du temps libre ? Vous souhaitez vous rendre utile ? L'Association pour le Volontariat vous oriente vers les associations qui cherchent des bénévoles en Brabant wallon, en fonction de vos souhaits et de vos compétences.

Permanences à la Maison de la Citoyenneté (15, rue des Deux Ponts, à Ottignies), les jeudis de 11 à 18 h.

Renseignements : 010 / 42 06 43.

## Brocante à La Baraque

La crèche « La Baraque » organise une « broc en foire » (brocante familiale et foire du livre) le vendredi 24 juin, à partir de 15h, dans son jardin clos (rue de La Baraque, 129, à Louvain-la-Neuve). Les dons de livres sont les bienvenus : ils seront vendus au profit de la crèche.

Renseignements : 010 / 45 19 14.

# Eric Massart

Peinture - décoration  
Revêtements sols et murs  
intérieurs et extérieurs  
Travail réalisé par le  
patron.



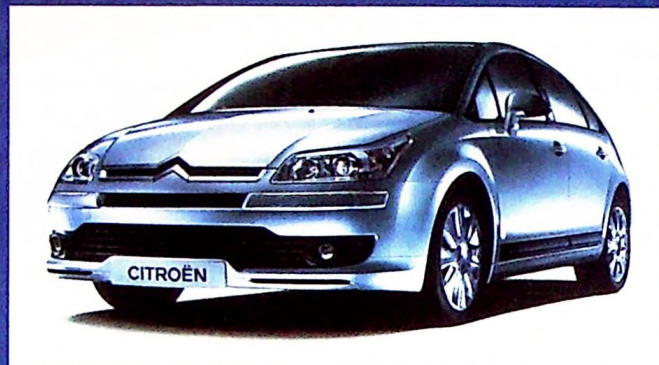
Boulevard Martin, 3 à 1340 Ottignies  
Tél.: 010/41.51.38 ou 0477/45.27.07

# Ets Deguelde R.A.C.

Entreprise familiale depuis 52 ans



## NOUVELLE CITROËN C 4



1, avenue Pierre Holoffe à Limelette (sur la  
route de Rixensart à Court-St-Etienne)

**Tél.: 010/41 32 82**



## Funérailles Debroux

Maison fondée en 1943

Incineration  
Ensevelissement jour et nuit  
Funérarium  
Plaques funéraires et fleurs en soie

Des  
professionnels  
à votre service

Avenue des Combattants, 68 - 1340 Ottignies - L.L.N.  
Tél. (010) 41 42 91 - Fax (010) 41 19 11  
[www.funerailldebroux.net](http://www.funerailldebroux.net)

# PIERSON

*c'est bon!* S.A.

- Assurances toutes branches
- Prêts hypothécaires
- Prêts personnels
- Assurance-vie
- Agence bancaire
- Immobilier

**CONSULTEZ-  
NOUS !**



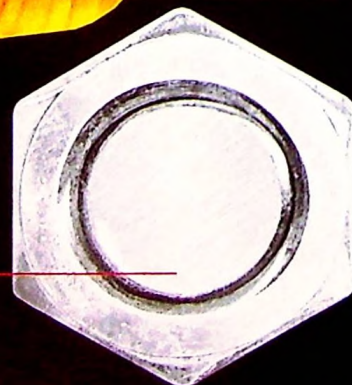
Avenue de Jassans 58  
1342 Ottignies-L.L.N.  
Tél.: 010/41.42.43 - Fax : 010/41.60.34  
N° OCA : 12913

## POUR LE BOIS ET LA QUINCAILLERIE



Parquets  
Lambris  
Portes  
Chassis  
Escaliers  
Bois de jardin

Outillage  
Quincaillerie  
Electricité  
Droguerie  
Serrurerie



**RENARD**

Av. des Métallurgistes, 5  
1490 Court-St-Etienne  
Tél: 010/616 104  
Fax: 010/616 114

## Minorité

### Le RER... ou comment rater le train (suite et fin)

Dans un article précédent, je vous parlais de la gestion critiquable du dossier RER par notre commune alors que les fréquences « rail » vers Bruxelles sont déjà plus élevées que sur la ligne C du RER parisien et que la ligne 139/140 produit objectivement deux fois plus de bruit que la ligne 161.

Un autre domaine où le Collège loupe de train, c'est évidemment les parkings pour les navetteurs autour de la gare d'Ottignies : plus jungle que ça tu meurs ! Preuve que les utilisateurs (voiture+rail) sont très nombreux ! Preuve que le RER et ses cohortes de navetteurs existent déjà bel et bien chez nous ! Il y a des voitures ventouses partout : sur les pelouses et les trottoirs, dans les giratoires, sur les parkings privés ou réservés à des commerces (jusqu'au pied de la chaussée de La Croix !), dans des quartiers résidentiels...

En 2000, la législature précédente avait pourtant légué à nos édiles un dossier ficelé pour 300 places supplémentaires à la gare, dossier sur lequel la commune avait donc « la main ». Le Collège actuel s'est empressé de le refiler à la diligente SNCB... qui n'a toujours rien fait, sauf obtenir une promesse de rachat de la part de la commune « après quelques années d'exploitation transitoire ». Et dans la convention, tenez-vous bien, le prix est... indéterminé ! Résultat : la SNCB est souveraine, rien ne l'oblige à l'empressement. Elle est seulement assurée de faire une bonne affaire dans quelques années...

On attend donc toujours les 300 places et le parking sauvage fait rage autour de la gare. Le navetteur est « pigeon ». De plus, il y a peu, la commune a fait planter une haie rue Delvaux afin de le dissuader de parquer là. On le chasse donc plus

loin, tel un pestiféré ! Où va-t-il se garer ? Dans vos quartiers !

En attendant on nous fait des grands discours sur la mobilité, sur l'intermodalité (passer d'un mode de transport à l'autre: voiture+train par exemple), sur le développement durable qu'on met à toutes les sauces. On ne rate pas un mot « attrappe-électeur », mais on se plante littéralement dans la gestion quotidienne d'un parking autour d'une gare dont la fréquentation (RER) a d'ores et déjà fortement augmenté !

La mandature précédente avait tout prévu. Nos édiles actuels ont tout raté !

Voir aussi le site [www.mric-olln.be](http://www.mric-olln.be)

Bernard Laduron,  
Conseiller communal MR-IC

## Habitants

### Le Kiwanis « Ottignies-Cœur de Ville » vous dit merci

Merci à vous qui êtes venus si nombreux nous soutenir lors de nos activités « foire aux fromages » et « concert Gospel » à Ottignies. Ce furent deux grands succès... que nous avons bien l'intention de renouveler l'an prochain !



Nous avons mis notre tablier et retroussé nos manches pour soutenir la maison maternelle d'Ottignies et avons déjà pu apporter diverses aides ponctuelles : cinéma, Saint-Nicolas, œufs de Pâques, sacs à dos d'accueil aux enfants qui arrivent toujours en urgence avec leur maman. Nous allons maintenant pouvoir collaborer à de plus grands projets, grâce à vous.

La maison maternelle a besoin, pour installer de jeunes mamans avec enfants de manière autonome après une « remise en forme », de vaisselle, verres, couverts, casseroles, ustensiles et essuies de cuisine,

serviettes éponge, oreillers, couvertures et draps de lit pour 1 personne, produits sanitaires et d'entretien de base, vêtements pour dames et enfants (max. 12 ans), jouets, coffres ou paniers à jouets, petites étagères...

Nous pouvons déjà vous annoncer que nous organiserons un tournoi de bridge le 11 septembre, au Musée du Caillou de Vieux-Genappe. Renseignement : Claude Huby 0494/420 980.

Le Kiwanis Club  
« Ottignies-Cœur de Ville »

## Les écoliers vietnamiens ramassent des tonnes de plastique !

**A**u Vietnam, le problème des déchets et des sacs en plastique est devenu énorme, mais on ne reste pas les bras croisés. On a trop vu ces magnifiques campagnes abîmées par des déchets plastiques qui traînent. On ne sait qu'en faire et ils deviennent vite des réservoirs où se reproduisent les moustiques.

Mékong Plus, ASBL belge, aide les enfants à ramasser ces déchets : ils sont revendus à de petites entreprises

de recyclage et la recette sert à rénover l'école. La 2<sup>e</sup> année, les enfants demandaient : « *on refera la collecte cette année ?* » Et de commencer à ramasser 4 ou 6 mois avant le jour J ! L'année dernière plus de 50.000 enfants ont participé!

Cette année, la ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve a apporté un cofinancement (1200 €) pour l'organisation de la campagne. Les écoliers ont fait plus fort encore : à la fin avril, ils avaient atteint 98 tonnes, et accumulé plus de 3000€ pour les écoles!

transformés en poudre, et vendus 0,3€ le kilo aux usines, pour des produits plastiques. Tout le monde est content, les autorités sont ravies, et on espère que, progressivement, les Vietnamiens utiliseront moins de sacs en plastique !

Bernard KERVYN au Vietnam.  
[www.mekongplus.org](http://www.mekongplus.org)  
 Mékong Plus ASBL,  
 Av. des Quatre Bonniers,6  
 1348 Louvain-la-Neuve.  
 010 / 45 23 02.



**En 4 mois, ils ont ramassé 3 kilos chacun.**

Du coup, Mékong Plus, qui collabore aussi avec l'association Louvain-Développement, étend son action au recyclage des déchets ménagers et des marchés : une bonne partie (70%) peut devenir du compost et être vendue aux paysans. Les sacs en plastique (environ 10%) sont triés, lavés,



**Tri des déchets du marché : direction compost et recyclage du plastique.**

## Chômeurs : citoyens de seconde zone ?

**A**près le boyau infect (Aldi, ancienne antenne de police) et de plus en plus dépotoir depuis les travaux de dallage de la place de l'Accueil (tu parles...) nous héritons - fin avril, début mai - comme local de pointage, d'une baraque de chantier... au milieu du chantier ! D'un squat à l'autre ? En quelque sorte...

«Chômeurs, suivez les flèches... ». Oui, il y avait des flèches... mais peu claires, mal placées, peu lisibles. Oui, chômeur = fléchage, comme acquéreur d'appartement rue Charlemagne = ramage.

Si certain(e)s d'entre nous riaient,

ce sentiment se mariait d'une évidente consternation devant l'absurdité, l'ubuesque, de la situation et d'une prise de conscience d'être véritablement considérés comme des citoyens de seconde zone. Ceux qu'on ne veut pas voir. Ceux qu'on cache. Ceux qu'on confine. Le retour de la sociale d'une autre époque... parce que c'est de cela qu'il s'agit.

Dans une ville qui a le plus grand centre cinématographique des environs, la plus grande salle de spectacle et le plus important théâtre de la province, le plus grand chantier de Wallonie, le futur plus grand centre commercial de la province, qui a vu récemment la plus grande opération

d'acquisition par un propriétaire de logements en un seul déboursement...

Que faire de la vue bi-mensuelle des laissés pour compte ? Il convient de rappeler que nous avons droit au respect comme tout futur acquéreur de parfum, de bijoux ou de duplex. Cette ville, nous l'avons aussi choisie et nous tenons à y vivre.

Le projet de cette ville dérape mais il est inadmissible que ce soient les moins nantis qui glissent !

Denis Leduc, chômeur avec d'autres  
 1348 Louvain-la-Neuve

---

# LE DOUAIRE

---

Shopping



Ottignies

VIVE LA NOUVELLE MASCOTTE  
GROSDODOU!



Quel succès pour **Grodoudou**, la nouvelle mascotte du douaire qui amuse les petits et les grands.

Toujours dans le soucis de servir sa clientèle dans une totale harmonie entre bon vivre et bonne humeur, les commerçants de la galerie du Douaire ont été ravis de votre enthousiasme pour **Grodoudou** lors des quatre jours de la braderie de printemps. Véritable ami des enfants, Grodoudou fera maintenant partie intégrante des événements du Douaire.

La Galerie du Douaire, en famille ou entre amis, c'est que du bonheur.

**Bientôt, le Douaire va faire cure de jouvence ...**

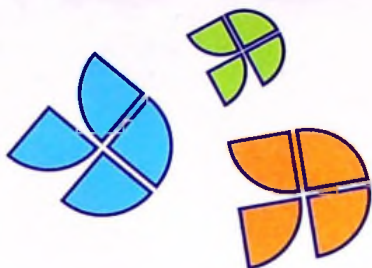
---



# LE DOUAIRE

---

Shopping



Ottignies

**ENFIN!**

**SOLDES  
SOLDES  
SOLDES**

**-40%**

**-30%**

**C'EST  
QUE DU  
BONHEUR**

**EN  
JUILLET**

**SUR DES  
MILLIERS  
D'ARTICLES**

**-20%**

**À SUIVRE**

...

[www.douaire.be](http://www.douaire.be)